



Organisation
internationale
du Travail

**Projet prévention et élimination du travail des enfants dans
l'orpaillage en Afrique de l'ouest - BIT/IPEC Mines (RAF/05/54/USA)**

Documentation des Bonnes Pratiques en matière de Lutte contre le Travail des Enfants dans l'Orpaillage au Niger

Rapport final

**Programme
international pour
l'abolition du
travail des enfants
(IPEC)**

Août 2009

Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC) du BIT.

Copyright © Organisation internationale du Travail ANNÉE – ISBN: 978-92-2-227233-4 (Web PDF).

Les publications du BIT jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole n° 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur.

Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être envoyée à pubdroit@ilo.org.

Sommaire

Liste des tableaux	iii
Sigles et acronymes	iv
Résumé	v
Introduction	1
1. Objectifs et méthodologie de l'étude	1
1.1 Objectif global	1
1.2 Objectifs spécifiques	1
1.3 Méthodologique	2
1.3.1 Démarche suivie	2
1.3.2 Entretiens avec les différentes parties prenantes	3
1.3.3 Populations d'enquête	3
1.3.4 Outils de collecte	4
2. Description du Projet BIT /IPEC/Mines	5
2.1 Historique du projet	5
2.2 Principale stratégie du projet	5
2.3 Composantes du projet	6
2.4 Cadre institutionnel de la mise en oeuvre du projet	6
2.5 Chronologie de la mise en oeuvre du projet	6
2.6 Analyse de performance	7
2.6.1 Efficience du projet et des ONGs prestataires	7
2.6.1.1 Réduction de la vulnérabilité des enfants	7
3. Réalisations du Projet BIT/IPEC/Mines	7
3.1 Activités réalisées au niveau central	7
3.2 Activités réalisées au niveau local	8
3.2.1 Surveillance du travail des enfants	8
3.2.2 Services éducatifs donnés aux enfants	9
3.2.3 Détail des activités réalisées par les agences d'exécution	10
3.2.3.1 ONG ALTEN - Site de M'Banga	10
3.2.3.2 ONG EPAD site de M'Banga	11
3.2.3.3 ONG Action-Education site de Komabangou	12
3.2.3.4 ONG AFETEN site de Komabangou	12
3.2.3.5 ONG OPTEN-Yara site de Komabangou	13
3.2.3.6 ONG ONDPH site de Komabangou	15
3.2.3.7 ONG ACTREN site de Komabangou et M'Banga	15
3.2.3.8 Institut National de la Statistiques (INS)	15
3.2.3.9 ONG ILCTEN	15
3.2.3.10 ONG EDDN	16
3.2.3.11 FOP Niger	16
4. Bonnes pratiques dans la mise en oeuvre du projet	16
4.1 Bonnes pratiques du point de vue de l'équipe du projet	16
4.1.1 Sécurité économique de la famille	16
4.1.2 Limitation des risques dans les carrières	17
4.1.3 Surveillance du travail des enfants	17
4.2 Bonnes pratiques du point de vue des communautés	18
4.3 Bonnes pratiques du point de vue des institutions partenaires	18
5. Effets et impacts des interventions	19
6. Difficultés rencontrées et questions émergentes	19
6.1 Difficultés rencontrées	19

6.2	Questions émergentes	20
6.2.1	Questions émergentes au niveau des ONG partenaires.....	20
6.2.2	Réduction de la vulnérabilité	21
6.2.3	Renforcement de la sécurité et de la stabilité économique.....	21
6.2.4	Renforcement de la cohésion communautaire.....	22
6.2.5	Création d'un modèle applicable	23
6.2.6	Acquis actuels.	23
7.	Conditions de pérennisation des acquis du projet	24
7.1	Aspects institutionnels	24
7.2	Renforcement des compétences des agences d'exécution.	25
8.	Conclusions et suggestions	25
	Annexe 1 : Liste des documents consultés	28
	Annexe 2 : Liste des personnes rencontrées.....	29
	Annexe 3 : Planning de la prestation.....	31
	Annexe 4 : TDR de l'étude.....	32

Liste des tableaux

Tableau 1 :	Populations d'enquête selon le type d'information	3
Tableau 2 :	Echantillon (unités d'enquête).....	4
Tableau 3 :	Synthèse de l'efficacité des programmes de l'ONG ALTEN/Site de M'Banga : 07/2009	11
Tableau 4 :	Synthèse de l'efficacité des programmes de l'ONG EPAD/Site de M'Banga : 07/2009	11
Tableau 5 :	Synthèse de l'efficacité du programme de l'ONG Action-Education sur le site de Komabangou : 07/2009	12
Tableau-6:	Synthèse de l'efficacité du programme de l'ONG AFETEN sur le site de Komabangou : 07/2009	12
Tableau 7 :	Synthèse de l'efficacité du programme de l'ONG OPTEN-Yara sur le site de Komabangou : 07/2009	14

Sigles et acronymes

IPEC	Programme international pour l'élimination du travail des enfants
BIT	Bureau international du travail
ALTEN	Association de lutte contre le travail des enfants
OPTEN	Organisation pour la Prévention du Travail des Enfants au Niger
OIT	Organisation Internationale du Travail
FOP	Fédération des Organisations Patronales du Niger
ONG	Organisation non gouvernementale
AFETEN	Action en Faveur de l'Elimination du Travail des Enfants au Niger
SG	Secrétaire général
EPAD	Ecole Parrainage, Actions de Développement
PRODOC	Project document
AGR	Activité génératrice de revenu
OS	Objectif spécifique
APE	Association des parents d'élèves
ISS	Interview semi structuré
AME	Association des mères éducatrices
QO	Questionnaire organisation
QPr	Questionnaire performance
QM	Questionnaire ménage
QPi	Questionnaire institution
COGES	Comité de gestion
INS	Institut national de la statistique
DSRP	Document de stratégie de réduction de la pauvreté
COVILEC	Comité de vigilance de loisir et d'éducation civique
OI	Objectif intermédiaire
TE	Travail des enfants
USDOL	United States Department of Labor

Résumé

Cette étude vise la documentation des bonnes pratiques en matière de lutte contre le travail des enfants dans l'orpaillage du Projet Régional BIT/IPEC Mines Afrique de l'Ouest. Elle a été réalisée en Juillet 2009 sur les sites d'orpaillage de Komabangou et M'Banga, zones d'intervention du Projet au Niger, avec l'appui financier du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique (USDOL).

Au terme de l'intervention du consultant quatre résultats ont été rapportés : i) les méthodes d'approche et stratégies de mise en œuvre du Projet et des composantes sont répertoriées ; ii) le niveau de réalisation des activités du Projet et des composantes est précisé ; iii) les acquis actuels du Projet sont présentés et les perspectives et les éléments de durabilité du Projet sont relevés. L'étude ne ressort cependant pas les difficultés et les leçons apprises.

L'étude s'est déroulée conformément à la méthode proposée par le consultant dont le raisonnement repose sur les TDR préparés par le projet. Elle s'est déroulée en trois étapes chronologiques à savoir i) le débriefing au personnel du projet, ii) la préparation de l'intervention constituée par la mobilisation des équipes, l'analyse documentaire, la préparation des outils et supports d'enquête ; iii) l'enquête terrain, iv) le dépouillement et l'analyse des données, v) la restitution des résultats et vi) la rédaction du rapport provisoire, vi) la correction et remise du rapport final.,

Le consultant a privilégié la participation des acteurs dans la collecte de l'information. Des outils de collecte ont été préparés à cet effet. Le dispositif mis en place est constitué d'une consultante genre et d'un personnel d'appui (assistants, enquêteurs, agents de saisie).

L'enquête de terrain s'est déroulée sur un échantillon de 88 ménages d'orpailleurs abritant 169 enfants en difficultés car travaillant (creusage, traitement du minerais, transport d'eau, nourrice, prostitution) dans les mines. Les structures enquêtées sont au nombre de 15 dont 9 ONGs, 2 associations et 4 ministères. Un questionnaire a été ouvert au siège du projet IPEC BIT/Mines à Niamey. Les Préfectures de Téra et Kollo ainsi que les structures décentralisées des ministères en charge de l'éducation, la population et l'enfant, la santé ont été associées à la collecte des informations.

Au terme des investigations, la note que dans une large mesure, les résultats assignés au projet ont été atteints. Le système pilote de surveillance communautaire du travail des enfants est en place et fonctionne au niveau des deux sites concernés. Ce système repose sur un comité villageois de vigilance dont les membres sont désignés au sein de l'assemblée générale du village.

L'intervention des ONGs appuyées par le projet IPEC Mines Niger prend en compte la politique nationale en matière de protection de l'enfant et le respect des droits de l'homme. Cette intervention participe à la préparation de l'avenir des milliers enfants qui risquaient de sombrer dans l'ignorance et la pauvreté.

Les interventions du projet ont en effet touché plus de 3.000 ménages directement ou indirectement, avec près de 3.000 enfants travaillant dans les mines dont au moins 45% de femmes. Les écoles ont été appuyées et leur capacité d'accueil améliorée. Les enfants identifiés sont appuyés à travers l'inscription à l'école (51%) la formation professionnelle (4%), les AGR (2%) et les activités de loisir (la majorité). L'intervention a permis également d'amorcer le retrait des enfants des mines d'or (seulement 1%).

La durabilité des interventions posera problème après le projet si les ONGs et institutions partenaires ne disposent pas des moyens requis pour continuer les actions entamées. Au terme de ce projet, plusieurs acquis ont été identifiés. Il s'agit essentiellement de l'orientation de la conscience collective vers le concept « Travail des Enfants ». Plusieurs acteurs travaillent en effet dans ce sens. Par exemple sur le site de Komabangou, au-delà du projet IPEC ce sont les ONGs Vie et Word Vision qui sont les

plus en vue. Le désir populaire de respecter le droit de l'enfant à l'éducation et à la santé dans un environnement sain, l'acquisition du savoir-faire par l'enfant et la mise en place des structures villageoises de concertation et de développement sont également des acquis à mettre à l'actif du projet.

Cependant l'engouement populaire fait défaut autour de ce projet surtout à cause de la rentabilité économique directe de l'orpaillage qui fait que les orpailleurs laissent difficilement les enfants aller à l'école au détriment du travail dans les mines. Du reste, certaines contraintes telle que l'insuffisance des moyens pour un suivi adéquat des enfants ayant bénéficié des formations professionnelles (menuiserie, couture, fabrication de savon, tatouage) sont de nature à créer une sorte de méfiance à l'égard des interventions du projet. Aussi, afin de créer les conditions de la durabilité des interventions, la mission formule les recommandations suivantes :

1. la consolidation des acquis du projet à travers le suivi des actions et la poursuite du financement des activités entamées à travers la mise en œuvre d'une seconde phase IPEC ;
2. l'orientation de l'intervention IPEC vers une approche programme comme recommandé par la déclaration de Paris ;
3. la responsabilisation accrue des communautés de base à travers la dynamisation des associations existante et la levée de la suspension des activités de la section AON de Komabangou ;
4. l'encadrement de tous les enfants par la création de crèche pour les plus jeunes et l'internat pour les plus grands tout en suscitant la motivation des parents ;
5. la multiplication des centres de formation et l'amélioration de leurs capacités d'accueil ;
6. la mise en place d'un mécanisme d'évaluation des ménages, des écoles, des maîtres et des enfants, des commerçants d'or, fondé sur la pédagogie par objectif et l'attribution de prix de performance, source de motivation et de compétition ;
7. la satisfaction des besoins les plus pressants des ménages comme l'accès à l'eau potable, aux soins médicaux et aux revenus monétaires. Dans ce dernier cadre, des activités de rentabilisation des sites aurifères qui excluent le travail des enfants dans les mines doivent être promues ;
8. l'initiation d'action d'accompagnement qui tienne compte des mouvements des parents ;

Au-delà de ce qui précède, la mission recommande au projet IPEC Mines Niger appuyé par les institutions de l'Etat et les ONGs partenaires, la préparation d'une stratégie de sortie pouvant garantir la durabilité des interventions.

Introduction

L'étude se déroule au Niger où les enfants (garçons et filles) sont de plus en plus employés dans l'orpaillage traditionnel. Elle consiste en l'élaboration d'un document de capitalisation des expériences sur le travail des enfants dans l'orpaillage au Niger. Il convient de noter cependant que selon les estimations, environ le quart des enfants qui travaillent dans les mines sont du Liptako-Gourma, une région commune au Niger, au Burkina Faso et au Mali.

Cette façon d'exploiter les enfants (frange la plus vulnérable de la société) est une des conséquences de la pauvreté et du manque d'alternatives pour de nombreuses familles des zones rurales de surmonter les difficultés liées aux sécheresses de ces dernières années. De ce fait, le phénomène d'exploitation des enfants prend de l'ampleur. Ainsi, de nombreux enfants des zones reculées, sont employés sous diverses formes (transport et traitement du minerai, corvée d'eau, surveillance des bébés sur les sites, creusage de puits) autour des carrières de mines malgré les risques sanitaires et d'exploitation sexuelle.

Afin d'éradiquer ce phénomène, le BIT/IPEC a signé un Mémoire d'Entente avec le Gouvernement du Niger en mars 2000. Cet accord a été renouvelé en 2004). La signature et le suivi de cet accord, l'adoption d'un Plan National et la mise en place de structures nationales de coordination de la lutte contre le travail des enfants et ses pires formes dénotent de l'engagement du Niger à mettre en application la Convention N°138 de l'OIT relative à l'âge minimum d'accès à l'emploi et de la Convention No 182 de l'OIT sur les pires formes de travail des enfants.

Toutefois, la mise en œuvre de ces Conventions est rendue ardue par, entre autres, l'insuffisance de données substantielles et fiables, données devant permettre une meilleure compréhension de la situation du travail des enfants et une intervention appropriée en faveur des groupes cibles.

Ainsi, ces dernières années, le Projet « Prévention et élimination du travail des enfants dans l'orpaillage en Afrique de l'Ouest – BIT/IPEC Mines » s'est attelé, dans le cadre de ses missions, à :

- i) réduire la vulnérabilité des enfants et des jeunes des zones focales en les exposant moins à une exploitation par le travail ; ii) renforcer la sécurité économique et la stabilité des familles des zones focales;*
- ii) renforcer la cohésion communautaire dans les zones focales par l'organisation des mineurs en coopératives et autres;*
- iii) amener les politiques et les structures nationales des pays d'intervention à soutenir les actions engagées localement ;*
- iv) élaborer et répliquer un modèle réaliste pour l'élimination de manière durable du travail des enfants dans les mines.*

Au terme de ce Projet et afin de fournir une base d'informations utiles à la réplique dans le futur des actions menées, le besoin de capitaliser les expériences, les bonnes pratiques, les leçons apprises, les perspectives et les facteurs de durabilité de ses différentes interventions s'impose. La présente étude se situe dans ce contexte.

1. Objectifs et méthodologie de l'étude

1.1 Objectif global

L'étude vise globalement une meilleure connaissance du travail des enfants dans l'orpaillage par la capitalisation des résultats et expériences, des leçons apprises et bonnes pratiques du Projet au Niger.

1.2 Objectifs spécifiques

Plus spécifiquement, l'étude vise à :

- 1) examiner les expériences menées, le niveau d'exécution des activités, les stratégies mises en œuvre, les contraintes de leur réalisation, les meilleures pratiques ;
- 2) analyser les performances institutionnelles et techniques des agences d'exécution en lien avec le transfert des compétences et leurs capacités à soutenir ou à faire soutenir durablement les modèles d'intervention expérimentés par le projet ;
- 3) proposer des axes des futures interventions contre le travail des enfants dans l'orpaillage dans la sous-région.

1.3 Méthodologique

1.3.1 Démarche suivie

L'étude s'est déroulée à Niamey et sur le terrain (sites de Komabangou et M'Banga, communes de Kokorou, Namaro et Dargol, Département de Téra et Région de Tillabéri) sous la responsabilité d'une consultante en genre et développement organisationnel. Sa durée est de 20 jours à compter du 03 juillet 2009.

L'étude a initialement revu la documentation disponible avant de procéder à l'enquête de terrain. Etant donné le temps imparti à l'étude, un total de 10% des cibles potentielles (200 ménages directs et 100 indirects) a été enquêté sur les sites d'orpaillage par les agents de collecte. Toutes les agences d'exécution ont été concernées par les enquêtes. Quatre groupements féminins ont également été concernés. Le Préfet (représenté par le SG de ladite préfecture, les services techniques (développement communautaire, promotion de la femme et de l'enfant, l'inspection du premier degré) sont les principaux services contactés par la mission au niveau de Téra. Dans la zone, les maires des trois communes ont contribué significativement à la collecte de l'information.

Les enquêtes sont quantitatives (Ex. performance du projet) et qualitatives lorsque cela s'impose. Les entretiens sont individuels (enfant, parent/ménage et en « focus » groupes (association d'orpaillers).

Dans l'ensemble, le travail s'est déroulé en étapes. Un dispositif est mis en place à cet effet. Celui-ci est constitué par le consultant, quatre enquêteurs, deux superviseurs, quatre agents de saisie et des outils de collecte et d'analyse proposés à partir de l'étude de la documentation du projet. Ces guides ont permis d'ouvrir un dialogue avec les partenaires qui livreront ainsi leurs expériences et des histoires vécues tout au long de la mise en œuvre du Projet.

Les éléments méthodologiques ci-dessous constituent le chronogramme (voir plus loin) indicatif de la prestation. Il s'agit de :

- séances de briefing avec l'équipe du Projet sur les attentes mutuelles ;
- revue documentaire (documents de base du Projet - PRODOC, plans de travail, plan de suivi du Projet, rapports techniques d'avancement élaborés par le Projet et les agences d'exécution, rapports d'atelier et de formation, rapports de missions, études et travaux de recherche, etc.) ;
- examen de la méthodologie d'approche et des stratégies d'intervention du Projet
- élaboration et le pré test du guide d'entretien et d'autres outils de collecte de données
- administration du guide d'entretien et la collecte des autres informations et données auprès des groupes cibles
- rédaction du rapport provisoire et du rapport final ;

- restitution des résultats de l'étude.

Les moyens de mise en œuvre de l'approche sont fournis par le consultant. A titre indicatif la mission a eu besoin de quatre unités informatiques, matériel de bureau, deux véhicules tout terrain, matériel de projection, nécessaire de reprographie.

La présentation des résultats s'est faite en deux temps : une première séance de restitution a qui reposé sur un support en PowerPoint suivie d'une présentation des résultats définitifs à travers le canevas mis à la disposition du consultant par le projet.

La démarche proposée a permis de satisfaire les besoins en informations de l'étude répertoriés au chapitre ci-dessous.

1.3.2 Entretiens avec les différentes parties prenantes

L'établissement des besoins en informations a abouti à l'identification d'indicateurs pouvant concourir à l'élaboration des questionnaires d'enquête. Cette approche a en outre facilité la rédaction et partant l'analyse des résultats d'enquête. Les besoins en informations ont été établis pour chaque domaine d'intervention (objectifs, résultats) de l'étude. Les résultats de cette opération sont matérialisés en Annexe 5 du présent rapport.

1.3.3 Populations d'enquête

Tableau 1 : Populations d'enquête selon le type d'information

Domaine de l'étude	Taille de la population à enquêter	Taille de l'échantillon		Enquête	
		Total	%	Type	Localisation
OS1 : Examiner les expériences menées par le Projet, le niveau d'exécution des activités, les stratégies mises en œuvre, les contraintes de leur réalisation, les meilleures pratiques.	SONG	5	100%	Interview ISS	Niamey et Terrain
	4 Ministères du Travail	4	100%	Interview ISS	Niamey
	3Conseils communaux	3	100%	Interview ISS	Namaro, Dargol et Kokorou
	Équipe des Projets IPEC	1	100%	Interview ISS	Niamey
	2Associations d'orpailleurs	2	100%	Focus-group	Sites d'orpaillage
	Commerçants d'or			Focus group	Sites d'orpaillage
	1.000 Ménages d'orpailleurs	100	10%	Interview ISS	Sites d'orpaillage
	2.000 Enfants employés	200	10%	Interview ISS	Sites d'orpaillage
	12 Structures Komabangou	12	100%	Interview ISS	Sites d'orpaillage
	8 Structures M'Banga	8	100%	Interview ISS	Sites d'orpaillage
OS2 : Analyser les performances institutionnelles et techniques des agences d'exécution en lien avec le transfert des compétences et leurs capacités à soutenir ou à faire soutenir durablement les modèles d'intervention expérimentés par le projet	SONG	5	100%	Interview ISS	Niamey et Terrain
	4 Ministères	5	100%	Interview ISS	Niamey
	12 Structures Komabangou	12	100%	Interview ISS	Sites d'orpaillage
	8 Structures M'Banga	8	100%	Interview ISS	Sites d'orpaillage
OS3 : Proposer des axes des	SONG	5	100%	Interview	Niamey et

Domaine de l'étude	Taille de la population à enquêter	Taille de l'échantillon		Enquête	
		Total	%	Type	Localisation
futurs interventions contre le travail des enfants dans l'orpaillage dans la sous-région.				ISS	Terrain
	4 Ministères	5	100%	Interview ISS	Niamey
	12 Structures Komabangou	12	100%	Interview ISS	Sites d'orpaillage
	8 Structures M'Banga	8	100%	Interview ISS	Sites d'orpaillage

Tableau 2 : Echantillon (unités d'enquête)

Structure	Population	Echantillon		Localisation		Questionnaire type	Délai d'enquête (Enquêteur/h heure)
		Taille	%	Niamey	Terrain		
ONG	5	5	100%	x	x	QO	5
Ministères	4	4	100%	x		QP _i	2
Equipe IPEC	1	1	100%	x		QPr	2
Conseils communaux	3	3	100%		x	QO	2
Associations d'orpailleurs	2	2	100%		x	QAO	4
Commerçants d'or					x	QAO	2
Ménages d'orpailleurs	1.000	100	10%		x	QM	10
Enfants employés	2.000	200	10%		x	QM	10
Structures Komabangou	12	12	100%		X	QO	12
Structures M'Banga	8	8	100%		x	QO	8
Total						4	57

Constats: Les questionnaires types sont au nombre de cinq (5) soit

1. QO : Questionnaire organisation des structures
2. QP_i : Questionnaire Politique des institutions
3. QPr : Questionnaire performance du projet
4. QM : Questionnaire ménage orpailleur
5. QAO : Questionnaire association des orpailleurs

Le délai total de l'enquête terrain est estimé à 57 heures/enquêteur correspondant approximativement à 7 jours de travail à raison de 8 heures/jour. Sur le terrain l'enquête s'est déroulée en cinq (5) jours. Il faudra alors mobiliser au moins quatre (4) enquêteurs expérimentés appuyés par deux superviseurs et la consultante. Les enquêtes des structures basées à Niamey, seront réalisées par les superviseurs et la consultante.

1.3.4 Outils de collecte

Il s'agit des quatre questionnaires d'enquête types présentés en annexe-4 de ce rapport. De façon ramassée, les principaux domaines d'intervention de chacune de ces fiches sont les suivants.

- **QO** : Questionnaire organisation des structures : Il s'agit essentiellement de voir comment les ONGs prestataires développent les stratégies et les modèles dans la mise en œuvre des tâches confiées par le projet (IPEC), les performances réalisées et les perspectives pour une durabilité des actions au profit des enfants.
- **QP_i** : Questionnaire Politique des Institutions : Certains Ministères et services de déconcentrés de l'Etat sont impliqués dans la mise en œuvre du projet à travers des programmes. Il s'agit de

mettre en relief la prise en compte de l'existence du projet par ces différents ministères et voir de quelle manière les politiques internationales sur le travail des enfants s'insèrent dans la stratégie en général. Plus précisément, l'analyse de la cohérence de l'intervention du projet en rapport avec les politiques institutionnelles est le point fort de ce questionnaire.

- **QPr** : Questionnaire performance du projet : le questionnaire informe du niveau de réalisation des objectifs, résultats et activités du projet en juillet 2009.
- **QM** : Questionnaire ménage orpailleur : cet outil est un moyen d'informer sur les aspects socioéconomiques et les stratégies développées par différents acteurs (chef de ménage, commerçants, propriétaires de carrières) sur les sites d'orpaillage dans l'objectif de gagner plus d'argent. Cette fiche évalue également, de façon très succincte, la sécurité des ménages d'orpailleurs sur le plan alimentaire.
- **QAO** : Questionnaire association des orpailleurs : les associations d'orpailleurs sont notamment les groupements de femmes et/ou d'hommes et les organisations faitières ainsi créées pour aider les populations d'orpailleurs à mieux profiter de l'exploitation des carrières traditionnelles. A travers ce questionnaire, le degré d'organisation et de fonctionnement de ces associations est étudié pour en dégager les contraintes et les solutions à mettre en œuvre pour non seulement sécuriser l'enfant, mais aussi les adultes.

2. Description du Projet BIT /IPEC/Mines

2.1 Historique du projet

Le travail des enfants dans l'orpaillage est une pratique développée par les ménages implantés dans l'environnement des sites en réponse à l'insécurité alimentaire et/ou financière.

Ainsi, comme rapporté par certaines études, les enfants travailleurs concernés grandissent dans un environnement social non sécurisé. Ils sont physiquement surexploités, mal nourris et demeurent à la merci des blessures et maladies professionnelles. Cette exposition au travail dans les mines d'or contraint les enfants à l'analphabétisme et donc à un avenir incertain.

Diverses politiques nationales et internationales ont été initiées pour éliminer ces pratiques dégradantes. Le Programme National BIT Niger est le premier du genre ayant travaillé sur la lutte contre le travail des enfants dans le pays. Ce programme a couvert différentes catégories d'enfants victimes de l'exploitation : les enfants qui travaillent dans les champs, les rizières, ceux qui font le travail domestique et/ou exerçant le petit commerce, les déscolarisés, les filles sexuellement exploitées.

Les résultats ayant découlé de cette démarche du BIT Niger ont été positivement appréciés et ont servi de modèle dans la sous-région. Conséquemment, le BIT a souhaité la mise en place d'un Projet Régional de lutte contre le travail des enfants dans l'orpaillage en Afrique de l'Ouest, avec le Niger comme l'un des principaux pays d'intervention.

2.2 Principale stratégie du projet

Ce projet se fonde sur la Stratégie Nationale de Réduction de la pauvreté. Il soutient les actions engagées par le Gouvernement du Niger, en s'articulant autour d'un programme d'intervention centré sur l'enfant et intégré aux efforts de développement rural et local.

La démarche repose sur la participation des acteurs centraux et locaux et sur le faire-faire. Dans ce cadre, la mise en œuvre des composantes a été confiée à des opérateurs de la société civiles (ONG) à travers des contrats de partenariat. Au sein du dispositif de projet, les autorités locales et coutumières ainsi que les organisations d'orpailleurs occupent une place prépondérante. L'organisation et le

renforcement des capacités des acteurs à tous les niveaux de structuration, sont les moyens les qui renforcent la stratégie d'intervention du projet.

2.3 Composantes du projet

Les activités du Projet sont essentiellement déployées à travers des interventions directes et des programmes d'action initiés par les agences et partenaires publics (différents ministères), les compagnies minières, les syndicats des travailleurs, les organisations des employeurs, les ONGs (internationales, locales) et les organisations communautaires locales.

Les objectifs consistent à i) retirer les enfants des mines d'or artisanales du Niger et du Burkina Faso; ii) mettre en place des dispositifs de prévention et de surveillance du travail des enfants ; iii) appuyer les activités économiques des familles concernées; iv) accompagner les communautés dans leurs efforts de mobilisation et de recherche d'une meilleure cohésion ; v) contribuer à l'intégration de la problématique du travail des enfants dans les politiques nationales et sectorielles; vi) renforcer les connaissances en matière de lutte contre le travail des enfants dans l'orpaillage et faciliter la réplication des modes d'intervention testés et validés dans les zones du Projet.

2.4 Cadre institutionnel de la mise en œuvre du projet

La philosophie d'intervention repose essentiellement sur «le faire-faire» et l'accompagnement des prestataires de services et des structures de l'Etat à appuyer les communautés d'orpailleurs à améliorer leurs conditions pour mieux préserver l'avenir des enfants. Les partenaires identifiés sont: - les structures gouvernementales (Ministères du Travail, des Mines, de l'Éducation et celui de la Santé), les organisations d'employeurs et de travailleurs du secteur artisanal minier, les ONGs internationales et locales, les associations d'orpailleurs et autres organisations communautaires locales.

2.5 Chronologie de la mise en œuvre du projet

La démarche préconise - en plus des actions visant le renforcement des capacités des différents acteurs au niveau national, régional et local - des appuis directs aux ménages bénéficiaires ceux-ci abritent les enfants travaillant ou à risque de travailler dans les mines.

Les diverses organisations partenaires du projet ont mis en œuvre leurs activités à travers des dispositifs d'encadrement répondant aux différentes préoccupations soulevées dans les termes de références. Les ONG - agences d'exécution du projet, ont en ce qui les concerne, désigné des points focaux responsables des activités du projet. Les efforts collectifs déployés dans le cadre du partenariat ont donné des résultats immédiats jugés satisfaisants malgré les difficultés rencontrées, sur le plan de la coexistence des population d'origine diverses sur les sites, en particulier.

En effet, l'Association des Orpailleurs du Niger dont le siège est à Komabangou (Téra), malgré les résultats positifs enregistrés, s'est retrouvée en situation de conflit avec la chefferie traditionnelle, ce qui a contraint les autorités administratives locales à suspendre ses activités.

La structure de projet basée à Niamey a entrepris des missions périodiques sur le terrain pour appuyer les ONGs (ALTEN, EPAD, Action-Education, AFTEN, OPTEN-Yara, ONDPH, ACTREN, EDDN) et vérifier les réalisations.

La démarche du projet a mis en place des mécanismes de promotion du genre à travers les appuis directs aux enfants, aux femmes et adultes exploitants les jeunes dans les mines. Cette démarche a permis au projet de cibler et de toucher, à travers les accords de partenariat avec les agences d'exécution au moins 3.000 enfants dans les ménages d'orpailleurs.

Les interventions ont été orientées vers l'application de modèles (éducation, santé, formation professionnelle, AGR, etc..) au profit des catégories sociales (enfants, jeunes, adultes : -femmes et hommes parents des enfants employés) préalablement identifiées en assemblées générales sur les sites.

La mission note que la démarche est adaptée. Cependant, les modèles retenus ne seront durables que si les ONG poursuivent la sensibilisation et que les parents trouvent des alternatives sûres pouvant remplacer les revenus procurés par le travail des enfants.

Par rapport à ce dernier cas, les parents orpailleurs des enfants employés rapportent ceci: «l'orpaillage c'est comme le travail des champs, lors que les enfants ne vont pas au champ ils nous aident dans les carrières, ça rapport avec un peu de chance». Ce langage exclut du coup la probabilité que l'enfant aille à l'école. Du reste, ceux qui fréquentent l'école se retrouvent parfois dans les carrières pendant les week-ends et vacances malgré les efforts du projet et de ses partenaires qui a permis, de manière générale, d'occuper les enfants en dehors des jours ouvrables.

Le projet a démarré ses activités au Niger en Mai 2006 pour une durée supérieur à trois ans.

2.6 Analyse de performance.

Cette analyse repose sur l'évaluation des niveaux auxquels se trouvent les indicateurs de l'objectif de développement, ceux de l'objectif spécifique, des résultats et activités du projet à la date de l'évaluation.

2.6.1 Efficience du projet et des ONGs prestataires

2.6.1.1 Réduction de la vulnérabilité des enfants

Ce modèle constitue une base de connaissances (quantitatives et qualitatives) sur le travail des enfants dans les mines (orpaillage pour le Burkina Faso et le Niger et sur leur frontière avec le Mali).

La mise en œuvre de ce modèle s'est traduite a connu plusieurs contraintes d'ordre organisationnel. En effet la mission constate que la durée (3ans) du projet ne permet de réaliser la masse d'activités programmées. Par exemple certaines formations n'ont pas été effectuées faute de temps. L'insuffisance de financement n'a également pas facilité la réalisation de certaines activités, notamment dans en matière de formation professionnelle et d'apprentissage.

Par ailleurs l'absence de synergie entre les ONGs intervenant dans le cadre du projet IPEC, a limité un temps soit peu, les efforts de réalisation des objectifs. Des initiatives du projet visant une meilleure coordination des actions ont par la suite été concluantes et ont permis à des agences d'exécution intervenant dans les mêmes zones à mieux communiquer entre elles.

Plusieurs études favorisant l'apprentissage et le partage des expériences sur le travail des enfants, ont été conduites par le projet dans les zones transfrontalières avec le Mali et/ou le Burkina Faso. Ceci est notamment le cas des enquêtes préliminaires, des enquêtes de base, l'étude INS, études sur les risques professionnels et les méthodes améliorées du travail d'orpaillage, etc.

3. Réalisations du Projet BIT/IPEC/Mines

3.1 Activités réalisées au niveau central

L'information des partenaires publics et privés sur les objectifs, la stratégie et les missions du projet a été une des principales activités pratiques de la cellule de gestion Accessoirement, le projet a mis en œuvre dans sa zone d'intervention, une politique d'information, de sensibilisation et de formation des partenaires techniques, des leaders locaux et des acteurs communautaires sur la lutte contre le travail des enfants dans l'orpaillage.

En outre, le projet a amené les politiques et les structures nationales à soutenir et maintenir les activités locales de lutte contre le travail des enfants en créant les conditions pour une intégration de la

problématique du travail des enfants dans le DSRP et pour la prise en compte de la question du travail des enfants dans le projet de document du Plan-Cadre des Nations Unies (UNDAF) 2009-2013.

Un modèle applicable et soutenu de l'élimination du travail des enfants dans les mines est disponible et ses répliques sont largement diffusées. La mission note également à l'actif du niveau central, la réalisation d'un documentaire –vidéo de 20 minutes sur le travail des enfants sur les sites d'orpaillage de Komabangou et de M'Banga ainsi que l'enquête de base du Projet et, en collaboration avec le programme National IPEC Niger, l'Enquête nationale sur le travail des enfants au Niger avec l'appui de l'INS (pour les deux enquêtes), l'expérimentation pilote du Système d'Observation et de Suivi du Travail des Enfants (SOSTEN).

3.2 Activités réalisées au niveau local

Au nombre des associations existantes figurent : i) deux sections (Komabangou et M'Banga) de l'Association des Orpailleurs (AO) du Niger ; ii) deux Associations des Parents d'Elèves (APE); iii) deux Associations des Mères Educatrices (AME) et iv) deux Comité de Gestion des Ecoles (COGES).

Le renforcement des capacités des organisations existantes concerne principalement des actions de formation et d'information sur sites conduites par les ONGs prestataires :

3.2.1 Surveillance du travail des enfants

Le projet a prévu d'établir au sein des communautés cibles un système pilote de «surveillance du Travail des Enfants» impliquant ladite communauté. Le système d'observation et de suivi du travail des enfants a été mis en place au niveau de chacun des sites.

Ce système repose sur un comité villageois de vigilance dont les membres sont désignés au sein de la communauté villageoise. Ce comité a pour rôle de sensibiliser et d'informer les parents et enfants, les orpailleurs, les commerçants, etc., des inconvénients du travail des enfants dans les mines.

Les deux (2) comités de vigilance de lutte contre le travail des enfants (un par site) ont été mis en place par l'ONG EDDN. Elle a également mis en place deux comités départementaux à Kollo et Téra. Tous les comités ont reçu une formation sur le travail des enfants.

Le point focal du comité régional a été identifié à Tillabéri. L'installation du comité n'est pas encore effective, mais les comités villageois sont actuellement opérationnels. Dans le cadre de leurs mandats plusieurs activités ont pu être réalisées : suivi des enfants, informations et sensibilisation des parents, des orpailleurs, des commerçants, etc.

Le système d'observation et de suivi du travail des enfants implique également des moniteurs locaux (8) et des superviseurs (2). Les moniteurs sont chargés d'identifier et de recenser les enfants au sein des hameaux périphériques à l'aide d'une fiche ultérieurement transmise au superviseur pour enregistrement. Ces moniteurs et superviseurs recrutés par l'ONG EDDN ont reçu une formation sur le thème «évolution, prévention et élimination du travail des enfants en Afrique de l'Ouest».

Suite à cette formation, ils ont su identifier plusieurs enfants de 5 à 17 ans. Sur la base d'une fiche d'identification, 2760 enfants ont été enregistrés dont 1252 filles (45%) et 1508 garçons. Parmi ces enfants 34% sont déjà scolarisés dont 13% de filles.

Les ONGs ont développés en langues locales des outils de surveillance du travail des enfants. Ce sont des fiches ou manuel à l'usage des moniteurs. Des comités locaux de vigilance servent de relais aux ONGs pour le respect des lois et règlements visant l'abolition du travail des enfants. Un Comité Villageois des activités de Loisirs et d'Education Civique (COVILEC), un gouvernement scolaire, un conseil des jeunes et quatre clubs de loisirs sont mis en place à Komabangou avec l'appui de l'ONG Action-Education. Un comité local de développement, 2 comités de vigilance de lutte contre le travail

des enfants sont mis en place à M'Banga avec l'appui de l'ONG EPAD. Une Mutuelle de santé des Orpailleurs de Komabangou a été créée avec l'appui de l'ONG ONDPH;

3.2.2 Services éducatifs donnés aux enfants

Les enfants des communautés ciblées ont bénéficié, comme prévu, de services éducatifs (éducation formelle et non formelle, alphabétisation de base, initiation professionnelle) à travers un système impliquant lesdites communautés.

En effet, le processus d'identification des enfants a évolué vers leur inscription à l'école. Ainsi en 2005, le taux d'inscription des enfants à l'école est de 26% dont 12% de filles. En 2006, seulement 16% des enfants vont à l'école dont 6% de filles. En 2007 le taux d'inscription est de 12% dont 6% de filles. En 2008, il y avait 12% d'inscrits dont 6% de fille.

Ces chiffres montrent un taux d'inscription en baisse. Les principales causes sont les abandons (14%) dus au départ massif des parents vers de nouveaux sites aurifères implantés dans d'autres zones et à la création d'une école coranique à M'Banga (Kollo).

Plusieurs parents ont préféré retirer leurs enfants de l'école francophone pour les réinscrire à l'école coranique où ils ont une main mise sur les enfants qu'ils peuvent à tout moment solliciter pour le travail dans les mines. D'autres aspects qui militent en faveur du retrait des enfants de l'école sont l'éloignement et le manque de nourriture sur place. A cause de la distance qui sépare les lieux d'habitation de l'école, les enfants qui y restent ne mangent pas à midi et ceux qui regagnent le domicile ne reviennent pas.

Afin d'aider les parents à maintenir les enfants à l'école, la mission recommande la création d'une cantine scolaire au niveau des deux sites d'orpaillage.

Les appuis apportés aux écoles de la zone d'intervention (Komabangou et à M'Banga) concernent les équipements scolaires (tables bancs et nattes, tableaux, tenues scolaires et chaussures, fournitures scolaires) et l'affectation, par l'ONG OPTEN de deux enseignants au profit de l'école primaire de Komabangou. Ceux-ci ont été recrutés avec l'appui de l'Inspection Départementale de l'Education de Base de Téra-II.

Il y eut également la mobilisation des communautés en faveur de la construction de 19 classes en banco, le réaménagement et l'amélioration de classes en banco avec l'appui des ONG ALTEN et OPTEN, la construction de deux classes en dur avec l'appui de la FOP Niger. Ces deux classes qui présentaient des défauts techniques se sont effondrées quelques mois après leur construction, suite à de violents vents sahéliens. Des actions ont été engagées en vue de la reconstruction de ces classes, suivant un modèle de « classes mobiles », mieux adapté à cette zone et compte-tenu des moyens disponibles.

Les actions réalisées au profit de ces enfants sont de deux types:

1) Appuis aux activités scolaires ;

- l'aménagement d'une salle (en matériaux locaux) de récréation et de loisirs avec l'appui de la communauté locale ;
- des tenues scolaires et chaussures ont été livrées aux enfants ;
- des fournitures et équipements scolaires ont été livrés aux enfants et enseignants.

2) Appuis aux activités extra scolaires ;

- l'aménagement d'un terrain de football et d'un terrain de volleyball ainsi que ;
- la fourniture d'équipements sportifs (ballons, tenues de sports) ;
- un comité villageois de loisir et d'éducation civique (COVILEC) est chargé du suivi et de la supervision des activités des clubs.

- l'appui à la formation des deux clubs de sports (football, volleyball), un club de théâtre, un club de chants et danses et d'un club des contes, légendes et dessins viennent renforcer le cadre de loisir des jeunes sur les deux sites.

1-Site de Komabangou :

▪ ONG AFETEN :

- ✓ formation en alphabétisation et sensibilisation sur les risques du travail des enfants dans les mines au profit de 100 femmes orpailleuses ;
- ✓ information et sensibilisation de 96 jeunes filles travailleuses dans les mines et ménages sur le droit des enfants et les risques qu'ils encourent dans les mines ;
- ✓ formation de 196 bénéficiaires du PA en vie associative et comptabilité /gestion et travail des enfants ;
- ✓ formation et réinsertion socioéconomique de 96 jeunes filles sur la petite restauration, le tatouage au henné, la coiffure / tresse et les cosmétique ;

▪ ONG OPTEN-Yara :

- ✓ trois séances de sensibilisation au profit des membres du COGES, des APE ET AME ;
- ✓ deux missions de sensibilisation des leaders communautaires et des membres des familles des enfants bénéficiaires du projet à Komabangou et dans sept villages satellites au site d'orpillage ;
- ✓ deux ateliers de formation des acteurs de l'éducation à Komabangou et dans sept villages satellites au site d'orpillage.

2-Site de M'Banga :

▪ ONG ALTEN

- ✓ parents des enfants orpailleurs sensibilisés sur la problématique du travail des enfants ;
- ✓ formation des enseignants sur le droit des enfants ;
- ✓ sensibilisation des familles et des enfants sur la problématique du travail ;

▪ ONG EPAD Niger

- ✓ dynamisation de la section M'Banga de l'AON, des groupements AGR féminins et d'un comité local de développement ;
- ✓ alphabétisation et sensibilisation des membres des organisations communautaires sur le droit des enfants et les risques inhérents au travail dans l'orpillage ;

Des séances de sensibilisation sur la problématique du travail des enfants ont touché les parents des enfants orpailleurs. Le collectif des enseignants a bénéficié d'une formation sur le droit des enfants.

3.2.3 *Détail des activités réalisées par les agences d'exécution*

3.2.3.1 *ONG ALTEN - Site de M'Banga*

L'Association pour la Lutte contre le Travail des Enfants au Niger (ONG ALTEN) abrite trois programmes d'appui aux orpailleurs du site de M'Banga dans le département de Kollo. Le tableau-1 ci-dessous fait le point de la réalisation de ces programmes au passage de la mission en juillet 2009.

Tableau 3 : Synthèse de l'efficience des programmes de l'ONG ALTEN/Site de M'Banga : 07/2009

Programme d'actions (mini PA)	Coût (US \$)	Résultats				
		Libellé	Unité	Qtté Pré	Qtté Réal	% réel
Mini PA scolarisation de 120 enfants du site aurifère de M'Banga au Niger-ALTEN	4 774	Enfant scolarisé	Enfant	120	120	100
		Fille scolarisée	Enfant			
		Garçon scolarisé	Enfant			
PA-retrait des mines du site de M'Banga, scolarisation et formation professionnelle de 680 enfants et appui à 100 membres de familles d'enfants orpailleurs-ET Addendum au PA - Scolarisation des enfants orpailleurs dans les villages satellites (site de M'Banga) au Niger.	57 568	Retrait des mines	Enfant	680	1384	> 100
		Membres de famille appuyés	Mbre	100		

Source : Rapport IPC/BIT juillet 2009 complété par les enquêtes de terrain.

Constats de performance : Les objectifs de réalisation de chacun des programmes ont été atteints malgré les contraintes qui s'y opposent en permanence.

Atouts : La mission note en effet que les communautés villageoises sont fortement engagées dans le retrait et/ou la prévention du travail des enfants dans l'orpaillage. Les parents soutiennent la scolarisation des enfants retirés ou prévenus. Les fournitures et équipements scolaires sont mis à la disposition du COGES. Les enfants sont réellement scolarisés car les parents ont été sensibilisés à la problématique du travail des enfants dans les mines. Les enseignants ont bénéficié de formations sur les questions se rapportant aux droits de l'enfant et à la pédagogie de l'enseignement. Les autorités administratives sont impliquées et engagées dans la problématique de la scolarisation des enfants.

3.2.3.2 ONG EPAD site de M'Banga

L'ONG «Ecole Parrainage, Actions de Développement (EPAD)» est chargée de la mise en œuvre du programme intitulé «Appui à la lutte contre le travail des enfants par la mobilisation et l'organisation communautaire, l'insertion socioprofessionnelle de 100 enfants travailleurs et la formation de 100 membres de familles des enfants orpailleurs du site aurifère de M'Banga» pour un montant de US \$ 55 787. Le tableau ci-joint donne une appréciation des indicateurs d'efficience de ce programme.

Tableau 4 : Synthèse de l'efficience des programmes de l'ONG EPAD/Site de M'Banga : 07/2009

Indicateurs de résultats		Quantité		
Libellé	Unité	Prévu	Réalisé	% réel
Organisations villageoises en place.	Section AON M'Banga	1	1	100
	Groupement AGR femmes	2	4	200
	Comité local de développement	1	1	100
	Comité de vigilance de TE	2	2	
	Membres alphabétisés sensibilisés			
	Enfant AGR			
	M »nage d'enfant AGR		100	100

Source : Rapport IPEC/BIT juillet 2009 complété par les enquêtes de terrain.

Constats de performance : Les organisations villageoises sont effectivement en place et leurs dynamiques d'évolution sont amorcées.

3.2.3.3 ONG Action-Education site de Komabangou

L'ONG Action-Education a réalisé un programme d'Appui à la lutte contre le travail de 1108 enfants âgés de 7 à 17 ans sur le site de Komabangou, à travers des actions de sensibilisation, de sport et d'exercice civique et politique, pour un coût global de \$ US 19 580.

Le tableau suivant donne une appréciation détaillée de quelques indicateurs d'efficience au passage de la mission en juillet 2009.

Tableau 5 : Synthèse de l'efficience du programme de l'ONG Action-Education sur le site de Komabangou : 07/2009

Libellé	Indicateurs de résultats Unité	Quantité		
		Prévu	Réalisé	% réel
Les enfants âgés de 7 à 17 ans du site de Komabangou sont sensibilisés.	Enfants ayant participé régulièrement aux activités extra scolaires	1.108	834	73
	Former et sensibiliser les enseignants sur les dangers du travail des enfants dans l'orpaillage	15	0	0
	Enfants ayant participé régulièrement aux activités extra scolaires	1.108	834	75,3
	Mise en place de clubs de jeunes	6	6	100
	Salle de loisir en paillotes	1	1	100
	Terrains (volleyball et football)	2	2	100
	Lot matériaux et équipe de sports, arts et loisirs	1	1	100
	Comité villageois des activités physiques et de loisirs (COVILEC)	1	1	100
	Gouvernement scolaire et conseil de Jeunes	1	1	100
	Calendrier créé et distribué	1.000	1.000	100

Source : Rapport IPC/BIT juillet 2009 complété par les enquêtes de terrain.

Constats de performance : La mise en œuvre des activités confiées a atteint les résultats escomptés, parfois au-delà malgré les difficultés rencontrées.

Atouts : La notion de club est bien perçue par la communauté à cause de l'existence des Fada (regroupement de personnes ayant les mêmes affinités autour d'un point d'attraction pour échanger régulièrement sur des sujets d'actualité).

3.2.3.4 ONG AFETEN site de Komabangou

Sur le site de Komabangou, l'ONG « Action en Faveur de l'Elimination du Travail des Enfants au Niger » (AFETEN) a réalisé deux programmes conjoints à savoir i) l'appui à la lutte contre le travail des enfants dans l'orpaillage par l'alphabétisation et la sensibilisation de 100 femmes orpailleuses et la réinsertion socioprofessionnelle de 100 filles âgées de 14 à 17 ans pour un montant de US \$30 476 et ii) l'appui à la lutte contre le travail de 200 enfants (filles et garçons), âgés de 14 à 17 ans exposés au travail dans l'orpaillage à Komabangou dans 10 villages satellites par l'alphabétisation en Français, pour un coût global de US \$ 13 920.

Les résultats obtenus au terme de ces deux programmes sont répertoriés dans le tableau-4 ci-dessous.

Tableau-6: Synthèse de l'efficience du programme de l'ONG AFETEN sur le site de Komabangou : 07/2009

Programme d'actions (mini PA)	Coût (US \$)	Résultats				
		Libellé	Unité	Qtté Prévu	Qtté Réal	% réel
Appui à la lutte contre le travail des enfants dans l'orpaillage par l'alphabétisation et la sensibilisation de 100 femmes orpailleuses et la	30 476	Femme orpailleuse Alphabétisée et sensibilisée	Femme	100	100	100
		Fille de 14 à 17 ans	Fille	100	96	96

Programme d'actions (mini PA)	Coût (US \$)	Résultats				
		Libellé	Unité	Qté Prév	Qté Réal	% réel
réinsertion socioprofessionnelle de 100 filles âgées de 14 à 17 ans à Komabangou,		ayant bénéficié de la réinsertion socio professionnelle.				
		Boutiques communautaires gérées par les femmes orpailleuses	Boutique	2	2	100
		Groupements mis en place	Groupement	2	2	100
Appui à la lutte contre le travail de 200 enfants (filles et garçons), âgés de 14 à 17 ans, exposés au travail dans l'orpaillage à Komabangou et dans 10 villages satellites par l'alphabétisation en Français,	13 920	Enfant de 14 à 17 ans alphabétisé en français	Fille/garçon	200	196	98
		Village satellite touché	Village	10	10	100

Source : Rapport IPC/BIT juillet 2009 complété par les enquêtes de terrain.

Constats de performance : Les indicateurs ci-dessus accusent un bon niveau de réalisation. Vu sous l'angle de l'investissement, la mission note que l'alphabétisation d'une femme a coûté en moyenne \$ US 152, soit 76.000 Fcfa, il en est autant pour l'insertion socioéconomique d'une jeune fille de 14 à 17 ans. Du point de vue du consultant, ces chiffres sont acceptables surtout eu égard aux impacts positifs enregistrés suite à l'insertion des jeunes filles.

Atouts : Les AGR occupent les femmes et les filles, qui travaillent de moins en moins physiquement dans les carrières.

3.2.3.5 ONG OPTEN-Yara site de Komabangou

L'ONG « Organisation pour la Prévention du Travail des Enfants au Niger » (ONG OPTEN-YARA) a mis en œuvre deux programmes au profit des enfants des orpailleurs du site de Komabangou. Ces deux programmes concernent la prévention et le retrait des enfants exposés aux travaux d'orpaillage.

Les résultats obtenus de la réalisation de ces programmes par l'ONG sont notés dans le tableau-5 ci-dessous.

Tableau 7 : Synthèse de l'efficience du programme de l'ONG OPTEN-Yara sur le site de Komabangou : 07/2009

Programme d'actions (mini PA)	Coût (US \$)	Résultats				
		Libellé	Unité	Qtté Prév	Qtté Réal	% réel
Appui à la prévention et au retrait de 120 enfants de 6 à 10 ans exposés aux travaux d'orpaillage sur le site de Komabangou (Niger) par la scolarisation,	4905	Enfants âgés de 3 à 6 ans identifiés	Enfants	45	45 dont 20 filles	100
		Enfants âgés de 7 à 10 ans identifiés et scolarisés	Enfants	184	184 dont 66 filles	100
		Information et formation de la communauté	Réunions	6	6	100
		Enseignants recrutés pour encadrer les enfants à risques	Nombre	2	2	100
Appui aux activités de prévention et de retrait de 606 enfants de 4 à 12 ans des travaux dangereux sur le site aurifère de Komabangou et leur (pré)-scolarisation,	54 231	Tenues scolaires et chaussures pour enfants	Lot	1	1	100
		Tables bancs et bureau/ chaise de l'enseignant	Lot	1	1	100
		Panneaux publicitaires confectionnés et installés	Panneaux	5	5	100
		Emissions radiodiffusées contre le travail des enfants dans l'orpaillage et sur la scolarisation de la jeune fille	Emissions	12	12	100
		Sensibilisation à l'attention des membres du COGES, APE et AME	Séances	3	3	100
Addendum		Sensibilisation des leaders communautaires et des membres de famille des enfants bénéficiaires du projet organisées à Komabangou et dans les 7 villages satellites au site d'orpaillage ;	Missions	2	2	100
		formation des acteurs de l'éducation de Komabangou et des 7 villages satellites à ce site ;	Ateliers	2	2	100
		Mobilisation des parents d'enfants et les leaders communautaires dans chaque village satellite pour la construction des classes communautaires ;				

Source : Rapport IPC/BIT juillet 2009 complété par les enquêtes de terrain.

Constats de performance : Les activités confiées à l'ONG sur le site de Komabangou, ont été réalisées dans une proportion de 100%.

Atouts : L'information et la sensibilisation des enfants d'orpailleurs ont commencé à donner de bons résultats du fait de la diminution sensible des filles travailleuses dans les mines.

3.2.3.6 ONG ONDPH site de Komabangou

L'appui à la création d'une mutuelle de santé sur le site aurifère de Komabangou, pour un montant global de US \$ 4 986, a été confié à l'ONG «Organisation Nigérienne pour le Développement à la base du Potentiel Humain» (ONDPH).

Dans ce cadre, les activités réalisées sont : i) La réalisation d'une étude de faisabilité d'une mutuelle de santé sur le site de Komabangou ; ii) L'appui à l'élaboration et à l'adoption des statuts et règlement intérieur, et d'une convention de partenariat avec le comité de santé et le centre de santé intégré de Komabangou ; iii) La mise en place des organes (un comité d'initiative et autres) et des outils de gestion de la mutuelle de santé ; iv) Le démarrage des activités de la mutuelle : 535 adhérents dont 500 enfants avec l'appui de l'UNICEF

Atouts : L'existence de la mutuelle de santé dans l'environnement de ce site où sévissent plusieurs maladies infantiles, est un atout majeur.

3.2.3.7 ONG ACTREN site de Komabangou et M'Banga

L'ONG Action Contre le Travail des Enfants au Niger (ACTREN) a réalisé un mini PA se rapportant à une vidéo documentaire de 20mn.

Cette vidéo concerne le travail des enfants employés sur les sites d'orpaillage de Komabangou et M'Banga. Son coût global est estimé à US \$ 4 962,92.

Le documentaire a été réalisé et reproduit. Il touche les sensibilités et laisse de traces souvent «indélébiles» dans l'esprit du public sur le sujet traité.

Les interventions des autorités et des leaders communautaires, locaux, régionaux et/ou nationaux sont la preuve vivante de leur engagement et de leur soutien aux actions du projet BIT/IPEC Mines et de la lutte contre le travail des enfants.

Le documentaire servira de support d'information et de sensibilisation de la lutte contre le travail des enfants dans l'orpaillage. Il servira la lutte contre le travail des enfants en général, au Niger et partout ailleurs. Il est une trace historique

3.2.3.8 Institut National de la Statistiques (INS)

L'INS a réalisé l'enquête de base sur le travail des enfants dans l'orpaillage dans les villages de Komabangou et M'Banga pour un coût de US \$ 19 485. Un document provisoire a été produit. A l'occasion, les capacités de l'INS ont été renforcées et une base de données est disponible comme sources d'informations pour les utilisateurs du Niger et au-delà des frontières du pays.

Après la validation des résultats de l'étude, il ne reste plus qu'à reproduire et diffuser le document.

3.2.3.9 ONG ILCTEN

L'Intersyndicale de Lutte contre le Travail des Enfants au Niger (ILCTEN) a réaliser un Appui à l'organisation des orpailleurs et le renforcement de leurs capacités de lutte contre le travail des enfants sur les sites aurifères de Komabangou et de M'Banga (Niger) pour un montant de US \$ 19 299.

Dans ce cadre, l'intersyndicale a conduit une étude sur les risques professionnels et les méthodes améliorées du travail d'orpaillage aux sites de Komabangou et de M'Banga.

L'organisation des ateliers d'information et de formation au profit des orpailleurs sur la création ou la redynamisation des organisations associatives et coopératives, les risques professionnels et les méthodes améliorées du travail d'orpaillage aux sites de Komabangou et de M'Banga, la commercialisation de l'or. Une Journée de l'Orpailleur et d'engagement contre le travail des enfants dans l'orpaillage est en préparation.

Atouts : La disponibilité d'un document sur les risques professionnels et les méthodes améliorées est perçue comme une réelle valeur ajoutée créée par l'Intersyndicale à travers sa prestation.

3.2.3.10 ONG EDDN

L'ONG « Education pour un Développement Durable au Niger » (EDDN) était chargée du programme de « Mise en place d'un Système Pilote d'Observation et de Suivi du Travail des Enfants à Komabangou et à M'Banga » pour un coût estimé de US \$ 18 395

C'est ainsi qu'un système pilote test d'Observation et de Suivi du travail des Enfants, en harmonie avec le système conçu au niveau national, a été mis en place à Komabangou et à M'Banga.

Les données relatives aux enfants sont collectées sur les deux sites. Les Comités départementaux d'Observation et de Suivi du travail des Enfants sont en place et les capacités de leurs membres renforcées.

Atouts : Les comités départementaux peuvent servir de relais pour le suivi des enfants sur les sites.

3.2.3.11 FOP Niger

La Fédération des Organisations Patronales du Niger (FOP Niger) avait assuré la sécurisation des écoles communautaires sur les sites aurifères et les villages satellites de Komabangou et de M'Banga pour un coût de US \$ 19 722.

Des travaux d'amélioration et de sécurisation des classes communautaires sont réalisés sur les sites aurifères et les villages satellites de Komabangou et de M'Banga. Les fonds affectés ne couvrent pas le besoin pour l'amélioration des classes, FOP Niger doit mobiliser les fonds à cet effet.

4. Bonnes pratiques dans la mise en œuvre du projet

4.1 Bonnes pratiques du point de vue de l'équipe du projet

4.1.1 Sécurité économique de la famille

Le projet a prévu des formations aux technologies minières améliorées (ex : techniques améliorées en santé et sécurité, nouvelles connaissances qui augmentent la production et le recouvrement du minerai, meilleure gestion environnementale) au profit des ménages ciblés.

Dans ce cadre, un total de 196 enfants a été formé dans divers domaines.

A M'Banga par exemple où les formations ont touché une centaine d'enfants, les proportions des catégories de bénéficiaires se présentent comme suit : menuiserie 40 % (garçons) ; fabrication de savon : 17,5% (filles) ; tatouage : 12,5% (filles) ; couture : 30% (filles).

A Komabangou ce sont 96 jeunes filles qui ont été formés sur la petite restauration, la coiffure, les tresses et le tatouage au henné et la fabrication de cosmétiques.

La sécurité socioéconomique des familles a également été renforcée à travers plusieurs autres programmes dont :

- i) l'alphabétisation fonctionnelle conduite par AFETEN à Komabangou a touché 100 mères d'enfants orpailleurs également formées à la vie associative ;
- ii) la création de trois groupements AGR embouche dont deux au profit des filles et un pour les femmes sur le site de M'Banga;
- iii) la création de six groupements AGR (3 pour adultes et 3 pour enfants) dont 4 à Komabangou avec l'appui de l'ONG EPAD et 2 à M'Banga suite à l'appui de l'ONG EPAD, deux de quatre groupements de Komabangou ont bénéficié de deux boutiques communautaires gérées par les femmes orpailleuses ayant reçu une formation en gestion et vie associative ;
- iv) la mise en place d'une mutuelle de santé à Komabangou avec l'appui de l'UNICEF. Cette organisation est constituée par 535 adhérents dont 500 enfants ;

Des activités génératrices de revenus supplémentaires ont été promues dans les communautés ciblées pour augmenter, diversifier les opportunités au profit des jeunes plus âgés/ les femmes, et réduire la demande de travail des enfants. Il s'agit notamment du maraîchage et du crédit rotatif :

Maraîchage : les tentatives de formulation des programmes de maraîchage ont échoué à cause de l'indisponibilité de l'eau autour des sites. :

Micro crédit : Deux groupements féminins de 100 adhérentes à Komabangou et un groupement de 50 femmes à M'Banga ont bénéficié d'un système de micro crédit rotatif. Les femmes ont effectivement été formées à l'utilisation du crédit. Un capital sous forme de têtes de bétail d'une valeur de 1,2millions Fcfa a été fourni par le projet à M'Banga pour des activités d'embouche. Ce montant pourtant important a été jugé insuffisant par les responsables concernées pour couvrir les besoins des femmes membres des groupements.

4.1.2 Limitation des risques dans les carrières

Les mineurs adultes ont reçu une formation sur la limitation des risques dans les carrières. Ils sont conscients des risques en matière de santé et sécurité au travail et prennent des mesures de protection afin de réduire le taux des blessés et de morts consécutifs aux conditions qui forcent les enfants à travailler. Par exemple les trous d'aérations, fruits d'une démonstration faite par le projet, sont construits sur toutes les carrières par les orpailleurs.

4.1.3 Surveillance du travail des enfants

Les ONGs ont développés en langues locales des outils de surveillance du travail des enfants. Ce sont des fiches ou manuel à l'usage des moniteurs. Des comités locaux de vigilance servent de relais aux ONGs pour le respect des lois et règlements visant l'abolition du travail des enfants. Un Comité Villageois des activités de Loisirs et d'Education Civique (COVILEC), un gouvernement scolaire, un conseil des jeunes et quatre clubs de loisirs sont mis en place à Komabangou avec l'appui de l'ONG Action-Education. Un comité local de développement, 2 comités de vigilance de lutte contre le travail des enfants sont mis en place à M'Banga avec l'appui de l'ONG EPAD. Une Mutuelle de santé des Orpailleurs de Komabangou a été créée avec l'appui de l'ONG ONDPH

4.2 Bonnes pratiques du point de vue des communautés

Les associations des mineurs du Niger (AON) représentées au niveau des deux sites d'orpaillage, servent encore de moyen de prise de conscience, de formation, de communication avec les autorités, de plaidoyer en faveur des intérêts de l'artisanat minier et d'évaluation des activités.

A Komabangou, l'AON a cessé d'exister (rappel), tandis qu'à M'Banga elle est encore opérationnelle.

La mission note avec satisfaction l'amélioration de la cohésion sociale sur les deux sites. Cette cohésion a permis, entre autres, la mobilisation de fonds (2 millions Fcfa) au titre de la participation de la communauté aux actions de développement: construction de classes et de logements des enseignants, achat de fournitures scolaires, prêts sociaux.

Dans l'optique du renforcement de cette cohésion, les actions menées par les associations avec l'appui des ONGs sont la formation des animateurs et leaders locaux, l'organisation d'un atelier de développement des guides, des règles de base de la vie associative. Dans cette même logique, plusieurs activités ont été organisées au profit des membres de la communauté.

Des réunions communautaires périodiques sont organisées pour planifier, résoudre les problèmes. Ces réunions sont le cadre de négociation avec les autorités coutumières et administratives. Plusieurs leaders communautaires ont bénéficié de formation allant dans le sens de la cohésion communautaire. Ils sont fortement impliqués dans la résolution des conflits, le plaidoyer à l'intérieur et à l'extérieur de la communauté, le renforcement de la prise de conscience sur le travail des enfants et sur la santé et la sécurité au travail. Les leaders identifient les ménages vulnérables et programment les appuis dont ils ont besoin.

Un plan de développement local a été élaboré par chacune des communes concernées. Ces plans reposant sur la contribution des orpailleurs et sur celles des autres communautés, intègrent l'élimination du travail des enfants et la défense des intérêts des mineurs, des autres membres de la communauté (les femmes en particulier) et les enfants au niveau local et national.

Les leaders communautaires ont négocié les autorités nationales (MEBA), les ONG (Word Vision, Eau Vive à Komabangou) pour les fournitures de services publics et l'équipement (latrines, hangar de réunion) des centres pour l'éducation, la formation professionnelle, les réunions communautaires, et le contrôle sanitaire.

4.3 Bonnes pratiques du point de vue des institutions partenaires

Les décideurs politiques et les officiels sont conscients du travail des enfants dans les mines et soutiennent l'action en faveur de son élimination.

En effet, plusieurs sessions de formations et des rencontres de sensibilisation ont été organisées au profit de divers groupes sociaux (fonctionnaires des ministères, cadres des ONGs et projets) en vue d'une prise de conscience sur le travail des enfants dans le secteur de l'artisanat minier.

S'agissant de la protection, l'étude sur la traite des enfants (USA/2009) au Niger rapporte que le Gouvernement a fait un peu moins d'efforts dans la prise en charge des victimes de traite. En revanche, il a accru ses efforts d'assistance aux victimes de pratiques esclavagistes traditionnelles. En raison du manque de moyens (pas de système officiel d'identification), les pouvoirs publics ne peuvent installer des centres d'accueil pour victimes, mais ils orientent les enfants victimes de traite vers les ONG pour qu'elles les assistent. Par exemple, un plan élaboré en 2007 pour lutter contre l'exploitation des enfants par les maîtres des écoles coraniques n'a pas pu être mis en œuvre par le gouvernement, faute de financement.

5. Effets et impacts des interventions

D'une manière générale, le projet devra contribuer à la prévention et à l'élimination progressive du travail des enfants dans le secteur de l'orpaillage en Afrique de l'Ouest en général et au Niger en particulier. Plus spécifiquement, le projet vise cinq objectifs immédiats rappelés dans la description du contexte de la présente étude.

Cette évaluation des effets et impacts des interventions du projet fait le point des niveaux de réalisation des indicateurs associés aux objectifs en question. A cet effet, un échantillon de 88 ménages (44 à Komabangou et autant à M'Banga) a été enquêté.

De cet échantillon, la mission a relevé 169 enfants et jeunes de 0 à 18 ans, soit une moyenne de deux enfants par ménage. Les 98% de ces ménages exercent l'orpaillage comme activité principale.

6. Difficultés rencontrées et questions émergentes

6.1 Difficultés rencontrées

ONG ALTEN site de M'Banga : La faible réceptivité des orpailleurs à la question des enfants, l'insouciance des parents sur les risques liés aux travaux sur les sites, la faible capacité de l'Etat à déployer un encadrement de qualité pour l'école et le suivi des normes, sont autant de difficultés ayant limité les efforts de l'ONG. A celles-ci se sont ajoutés la faible couverture de la zone en infrastructures scolaires, la très grande mobilité des orpailleurs et l'ignorance.

ONG EPAD site de M'Banga : Le centre de services communautaires prévu dans le programme n'a pas pu être formellement installé en raison du faible niveau d'engagement de la communauté. Les structures communautaires existent cependant, mais elles ne tiennent pas de réunion régulière et sont peu opérationnelles. Les enfants formés ne parviennent à travailler dans le cadre des groupements.

ONG action éducation de Komabangou : Au nombre des celles-ci la mission note la difficulté de mobilisation de la cible et de la communauté, la recherche effrénée de la pitance quotidienne qui rend difficiles les actions sur le site et la mobilité permanente des orpailleurs et de leurs enfants.

ONG AFETEN de Komabangou : la faible capacité des groupements de femmes à la gestion des boutiques communautaires, l'absence d'engouement pour les actions du projet, le mariage précoce des filles formées, la mobilité des parents et le démarrage tardif des activités de l'addendum au PA sont les principales difficultés ayant entravé la mise en œuvre des programmes confiés à l'ONG.

ONG OPTEN-YARA de Komabangou : Les actions de lutte contre le travail des enfants imposent une demande en enseignants. La mobilité des parents retarde la mise en œuvre des programmes. Les incendies des classes en paillotes équipées (brûlées à deux reprises) et l'écroulement de la classe construite par FOP ont réduit la performance des enseignants. Les enseignants et les animateurs trouvent le coût de la vie très élevé sur les sites. L'absence crèche pour les enfants de 3 à 6 ans.

ONG ONDPH de Komabangou: Le faible niveau d'organisation des orpailleurs, le désintéressement à la mutuelle de santé et l'absence de confiance aux membres de l'organe exécutif de la mutuelle, sont autant de difficultés ayant limité les performances de l'ONG.

ONG ACTREN de Komabangou : Le documentaire est uniquement en français et pas dans les langues parlées en milieu d'orpaillage.

INS : la décision tardive du Projet de confier l'étude à l'INS et les charges de travail de celle-ci, n'ont pas permis de finaliser le travail dans le délai.

ONG ILCTEN : La mauvaise appréciation des opérations de parcellisation entreprises par les responsables techniques du Ministère des Mines et de l'Energie.

ONG EDDN : Les activités entamées peuvent s'arrêter avec la fin du projet, surtout au vu du faible intérêt que manifestent les orpailleurs pour des activités non rémunérées.

6.2 Questions émergentes

6.2.1 Questions émergentes au niveau des ONG partenaires

ONG ALTEL site de M'Banga : Au regard des difficultés rencontrées par l'ONG au cours de la mise en œuvre de ses programmes, les recommandations suivantes peuvent servir pour une seconde phase :
i) assurer un suivi permanent et le parrainage des enfants prise en charge jusqu'à l'âge de 18 ans ; ii) prendre en compte au sein des futurs programmes le suivi des mouvements migratoires des orpailleurs ; iii) les partenaires doivent d'avantage mobiliser des fonds pour la construction de classes complémentaires à M'Banga et dans les villages satellites.

ONG EPAD Niger : i) Renforcer les capacités des bénéficiaires en matière d'organisation communautaire ; ii) Soutenir les filles formées en matériaux et intrants de formation à la saine gestion des fonds de démarrage aux activités des groupements ; iii) Maintenir les machines sur les sites et continuer à soutenir les activités à travers les groupements.

Action éducation de Komabangou: À travers les programmes qui suivront, il convient i) d'accorder plus de ressources financières aux agences d'exécution chargées d'animer les activités extrascolaire ; ii) intégrer la prise en charge alimentaire, sanitaire et vestimentaire et iii) suivre et soutenir les actions engagées.

ONG AFETEN site Komabangou : À travers les programmes qui suivront, il convient i) d'accorder plus de ressources financières aux agences d'exécution chargées d'animer les activités extrascolaire ; ii) intégrer la prise en charge alimentaire, sanitaire et vestimentaire et iii) suivre et soutenir les actions engagées.

ONG OPTEN-YARA de Kamabangou : Le site d'orpaillage doit particulièrement retenir l'attention des responsables de l'éducation à tous les niveaux pour que les enseignants soient affectés en nombre suffisant et que des classes soient construites en conséquence.

ONG ONDPH de Kamabangou : Afin d'amener les populations à prendre conscience de la pertinence de la mutuelle de santé, la mission recommande l'organisation d'un forum communautaire dont le thème sera choisi dans cette même problématique. La mission recommande également de former les leaders locaux sur l'organisation, le fonctionnement d'une mutuelle de santé. Le développement d'une stratégie de porte à porte et l'utilisation de la radio communautaire pour sensibiliser les orpailleurs, renforcer le dispositif d'IS sur la mutuelle de santé. En outre, l'affectation de matériel roulant comme les motos à 4 roues annoncées par l'UNICEF faciliterait la mise en œuvre des programmes de sensibilisation.

ONG ACTREN de Komabangou : Mettre les copies à la disposition des acteurs et partenaires de la lutte contre le travail des enfants ; Soutenir les activités d'information et de sensibilisation contre le travail des enfants dans l'orpaillage.

ONG ILCTEN : Le Ministère des Mines et de l'Energie (DEMPEC) et/ou d'autres partenaires doivent soutenir les orpailleurs en outils et matériels améliorés de l'orpaillage.

ONG EDDN : La Direction du Travail et de la sécurité Sociale (DTSS) doit prendre le relais du Programme National IPEC Niger.

6.2.2 Réduction de la vulnérabilité

La réduction de la vulnérabilité devrait consister à mettre en place des mécanismes capables de rendre les enfants et les jeunes ciblés moins vulnérables au travail abusif. Il s'agit, entre autres, de i) retirer les garçons et filles de l'école, ii) d'empêcher les garçons et filles de travailler dans les carrières, iii) de scolariser les enfants retirés des carrières, iv) d'amener les élèves à terminer l'année scolaire ou les formations professionnelles, v) faire en sorte que les enfants participent régulièrement aux activités de loisirs, loin des carrières.

Dans chacun des cas ci-dessus, les résultats suivants sont réalisés par les ONGs partenaires du projet IPEC Mines Niger.

Au terme des trois ans du projet IPEC Mines Niger, les indicateurs de réduction de la vulnérabilité des enfants des ménages d'orpailleurs n'ont atteint un niveau suffisamment réconfortant, probablement à cause du court délai d'exécution. La mission note en effet que :

- ✓ Plusieurs garçons et filles restent à retirer ou à prévenir du travail des enfants ;
- ✓ les enfants scolarisés sont au nombre de 86, soit 51%. Des exclusions de l'école sont encore constatées (2% des inscrits). La majorité (96%) de ces enfants travaille encore dans les mines à travers des emplois divers : creusage, vannage, concassage, transport d'eau, vente d'aliment, nourrice et prostitution.
- ✓ Six enfants (filles) seulement ont suivi une formation professionnelle complète et exercent un métier ;
- ✓ plusieurs enfants participent régulièrement (au moins 3 fois par semaine) à des activités de clubs, au niveau des villages de Komabangou et M'Banga, non loin des mines.

Ces statistiques montrent que beaucoup reste encore à faire pour la résolution des problèmes de vulnérabilité des enfants sur les sites d'orpaillage de Komabangou et M'Banga et dans les villages satellites.

Afin d'améliorer significativement la réduction de la vulnérabilité des enfants sur les sites d'orpaillage, la mission recommande de : i) de promouvoir la qualité de la scolarité des enfants en construisant des crèches pour les plus petits et des internats au profit des plus grands, construction de plusieurs classes afin d'augmenter la capacité d'accueil des écoles, équipements des centres, affectation d'enseignants en nombre suffisant (des locaux feront mieux le travail), évaluation des progrès par école et par niveau d'enseignement avec attribution de primes de succès aux maîtres et bons élèves ; ii) de lever la suspension de la section AON de Komabangou et de restaurer la dynamique du fonctionnement de toutes les organisations de parents d'enfants orpailleurs. Ces recommandations sont destinées au Gouvernement du Niger et aux partenaires en vue de la relève et de la poursuite des actions du Projet IPEC Mines Niger dans la zone transfrontalière du Liptako-Gourma.

6.2.3 Renforcement de la sécurité et de la stabilité économique

La sécurité et la stabilité économique des ménages des zones ciblées passent par la qualité de l'organisation interne du travail en cours au sein desdits ménages. Selon l'enquête, le travail est effectivement organisé au sein de tous les ménages (100%) où les rôles sont distribués par le chef de ménage. En moyenne, chaque membre de ménage travaille de 5 heures à 13 heures/jour, pendant les 25 à 30 jours du mois. Les orpailleurs (parents et enfants) n'ont pas de repos car ils travaillent tous pendant les 365 jours de l'année.

Cependant, il convient de distinguer les activités d'orpaillage de celles du ménage bien qu'intimement liées. Les hommes (adultes et enfants de 10 ans et plus) ne travaillent que sur le site

dans divers emplois (creusage, traitement du minerais, transport d'eau, etc.). Les adultes (plus de 18ans) travaillent au moins 10 heures par jours dans les mines, tandis que les enfants (10-18 ans) font en moyenne 7 heures.

Les revenus procurés suivent deux destinations à i) contribution à la vie du ménage et ii) investissement pour le bien être individuel de l'orpailleur. Notons en passant que les orpailleurs enquêtés se sont abstenus de donner des chiffres concernant la répartition des ressources de l'orpaillage.

Concrètement, les interventions du projet n'ont pas eu pour objectif d'amener les orpailleurs à faire de plus de gain des mines. Cependant, les sources de revenus ont été diversifiées à travers l'introduction des AGR féminins (tatouage, production de cosmétiques, petite restauration, couture, etc.). Des activités complémentaires ont été introduites pour améliorer la sécurité des ménages d'orpailleurs. Il s'agit notamment de :

- ✓ la mise en place de la mutuelle de santé dont l'organisation demande à être renforcée ;
- ✓ le renforcement de la capacité d'accueil des écoles, bien qu'insuffisant ;
- ✓ l'affectation d'enseignants ;
- ✓ les centres de loisirs ;
- ✓ le renforcement des associations existantes (AME, APE, COGES).

Ces interventions sont bien perçues par les bénéficiaires, parce que certains objectifs majeurs de sécurisation sont totalement atteints. En effet, les séances d'information et de sensibilisation menées dans le cadre la santé des enfants mineurs ont porté leurs fruits car seulement 35% présentent des signes de maladies (respiratoire, oculaires, cutanée, paludique) contre 58% avant-projet.

Les actions entamées par IPEC Mines Niger doivent être poursuivies. Mieux encore, les activités d'amélioration de la productivité des mines et donc de rentabilisation de son exploitation serait une alternative pour mieux convaincre les orpailleurs de ne plus employer les enfants dans la mines.

6.2.4 Renforcement de la cohésion communautaire

Dans les zones ciblées, la cohésion communautaire est effectivement renforcée malgré la suspension imposée à la section AON de Komabangou par les autorités locales de Téra. Celle de M'Banga est encore active. Ces deux associations regroupent à peu près 2.000 mineurs. Chaque section AON est régie par un conseil d'administration qui fonctionne sur la base de statut et règlement intérieur. Ces associations ont un caractère formel. Dans l'environnement des sites, quatre groupements de femmes ont été créés pour recevoir les AGR. Deux autres groupements ont suivi de manière spontanée à M'Banga. Ces organisations sont constituées de 120 femmes et filles des deux sites d'orpaillage, ce qui représente approximativement 4% de cette catégorie sociale vivant dans les ménages bénéficiant directement des appuis du projet.

Sur les deux sites, les communautés n'ont pas su développer, de manière spontanée, des projets pour résoudre leurs problèmes. Cependant, chacune des trois communes dispose d'un Plan de Développement élaboré avec l'appui des bailleurs (IDA, LUCOP/GTZ, etc.).

A la lecture de ces plans, la mission note avec regret l'omission de la problématique de l'orpaillage et du travail des enfants dans les mines et ailleurs.

A ce niveau, la principale recommandation qui se dégage consiste à doter chacune des deux communautés d'un plan de développement intégrant toutes les préoccupations recensées sur les sites. Ces plans seront assortis de programmes à court, moyen et long terme. Il s'agira d'appuyer les bénéficiaires à négocier les financements pour la réalisation de leurs objectifs, d'où la nécessité de renforcer leur capacité.

6.2.5 *Création d'un modèle applicable*

Le Projet IPEC Mines Niger teste un modèle de soutien à l'élimination du travail des enfants dans les mines sur les sites de Kombangou et M'Banga dans la zone du Lipta-gourma, en mettant en œuvre des actions concrètes suivantes ou visant:

- ✓ l'identification des enfants et des ménages d'orpailleurs ;
- ✓ la catégorisation sociale des orpailleurs ;
- ✓ l'inscription des enfants à l'école ;
- ✓ l'inscription des jeunes dans un centre de formation professionnelle ;
- ✓ l'amélioration de la capacité d'accueil des écoles ;
- ✓ l'amélioration de la qualité de l'enseignement ;
- ✓ la création de centres de loisir pour enfants ;
- ✓ le renforcement des capacités des organisations sociales existantes ;
- ✓ la sécurisation des ménages d'orpailleurs à travers le renforcement de leurs capacités économiques et sanitaires.
- ✓ la mise en place d'un système de surveillance des enfants orpailleurs.

Ce modèle créé par le BIT Mines Niger est en train de faire ses preuves mais force est de constater que plusieurs niveaux de blocage existent. Ceux-ci sont relatifs à l'absence d'engouement des parents d'enfants orpailleurs, la cherté de la vie dans l'environnement des mines, le soutien insuffisant de l'Etat.

6.2.6 *Acquis actuels.*

Au nombre des acquis de ce projet, la mission note :

- l'amélioration de l'environnement institutionnel de quelques ONG œuvrant dans la lutte contre le travail des enfants ;
- l'amélioration de la capacité d'intervention des associations travaillant pour la lutte contre le travail des enfants ;
- l'affectation d'enseignants et l'amélioration de la capacité d'accueil des écoles : don des fournitures scolaire et de tables banc, existence d' comité de vigilance pour sensibiliser les orpailleurs, appuis aux parents bénéficiaires ; retrait des mines et formation professionnelle des enfants ; existence d'un comité villageois de développement (cadre de concertation) ; contribution des parents à la construction des logements pour les enseignants ;
- le regroupement de plus de neuf nationalités différentes sur les sites facilite les affaires, mais pose de nombreux problèmes de coexistence ;
- le renforcement des capacités des ménages d'orpailleurs à travers l'appui aux enfants et aux femmes ;
- un début de sécurisation des enfants de ménages d'orpailleurs ;
- l'ancrage au site d'un modèle d'intervention qui prend en compte la communauté et qui amorce une prise de conscience des orpailleurs sur le travail des enfants. Ce modèle peut être valorisé par d'autres intervenants dans le travail des enfants ;
- les modèles d'interventions ont privilégié les enfants, les jeunes et les femmes effectivement en difficulté au sein des ménages d'orpailleurs.

Ces acquis demeurent tout de même fragiles et de ce fait, des mesures (recherche de financement pour poursuivre les actions entamées) urgentes doivent prises avant la fin du projet.

Les appuis apportés aux institutions de l'Etat par le projet ont su réveiller la conscience d'une certaine catégorie de décideurs au sein des ministères du travail, celui des mines, de la population et de l'enfant et de l'intérieur.

Le personnel du projet est également conscient de l'enjeu de l'élimination du travail des enfants.

Enfin, l'environnement des mines confère au travail des enfants un caractère transfrontalier. Le fait de concevoir un projet couvrant la zone du Liptako-Gourma est un acquis majeur pour l'élimination de ce type de travail organisé et entretenu les mêmes orpailleurs installés de part et d'autre de la frontière.

7. Conditions de pérennisation des acquis du projet

Le projet est en train de se retirer (en juillet 2009) après trois années de cycle. Un projet de ce type fortement socialisant, devra durer au moins cinq ans. Dans le cas précis du projet IPEC Mines Niger, au stade actuel les communautés bénéficiaires ne peuvent à elles seules garantir la pérennité des interventions. Pour y parvenir, l'appui des ONG et institutions partenaires est encore nécessaire. Celles-ci doivent donc disposer des capacités (financières, techniques et ressources humaines) requises pour poursuivre les actions entamées.

Aussi, la mission recommande au projet de préparer et de mettre à la disposition de chaque ONG et institution partenaire, une stratégie permettant la poursuite des actions.

Les actions actuellement durables sont :

- la prise de conscience des orpailleurs, des ONG et institution sur le concept de travail des enfants ;
- le désir de respecter le droit de l'enfant à l'éducation, à la santé et dans un environnement sain ;
- l'acquisition du savoir par les enfants ;
- la mise en place des structures communautaires organisées.

7.1 Aspects institutionnels

Les politiques (DSRP) et les structures nationales soutiennent effectivement les travaux locaux de lutte contre le travail des enfants. Cependant, ce soutien demeure encore limité et en deçà des besoins des communautés et des familles d'orpailleurs.

La stratégie du projet devrait également amener les politiques et les structures nationales des pays d'intervention à soutenir les actions engagées localement dans la lutte contre le travail des enfants.

Des comités ont été créés et des agents responsabilisés aux seins des ministères concernés par le travail des enfants et les mines. Des rencontres sont organisées par les comités interministériels sur l'artisanat minier. Plusieurs représentants des partenaires sociaux (chefferie traditionnelle, conseil communaux, etc.) participent à la planification et au suivi des activités concernant le travail des enfants.

A cet effet le Niger intègre la problématique du travail des enfants dans le DSRP, ainsi que dans le projet de document du Plan Cadre des Nations Unies (UNDAF) 2009-2013.

Les soutiens aux initiatives locales de lutte contre le travail des enfants restent limités. Un engagement ferme de l'Etat suivi d'actions concrètes et continues serait le meilleur moyen de soutenir durablement ces initiatives.

L'ancrage institutionnel est pertinent. Le projet prend en compte la politique nationale en matière de protection de l'enfant, le respect des droits de l'homme. Il dispose de tous les organes nécessaires pour la mise en œuvre de son programme. Le projet participe à la préparation de l'avenir des enfants qui risquent de sombrer si rien n'est fait. Le modèle applicable et soutenu de l'élimination du travail des enfants dans les mines créé par le BIT Niger est répliqué et largement diffusé sur les sites de Komabangou et M'Banga. Un documentaire vidéo de 20 mn de durée a été réalisé par l'ONG

ACTREN sur le travail des enfants et sur les sites d'orpaillage de Komabangou et de M'Banga. Les activités préliminaires de l'enquête de base du Projet et de l'Enquête nationale sur le travail des enfants au Niger sont en cours à l'INS.

L'expérimentation pilote du Système d'Observation et de Suivi du Travail des Enfants (SOSTEN) est mis en œuvre sur les sites de Kombangou et M'Banga. Sur le plan institutionnel, les acteurs recommandent de privilégier l'approche programme, l'implication effective des services techniques et la responsabilisation des communautés de base.

7.2 Renforcement des compétences des agences d'exécution.

Un modèle réaliste d'élimination durable du travail des enfants est prêt à être répliqué dans le développement de la région Liptako – Gourma. Ce modèle a effectivement été identifié par le BIT Niger et transposé sur les sites de Komabangou et M'Banga dans le Liptako-Gourma.

Ce modèle constitue une base de connaissances (quantitatives et qualitatives) sur le travail des enfants dans les mines (orpaillage pour le Burkina Faso et le Niger et sur leur frontière avec le Mali).

La mise en œuvre de ce modèle par le projet IPEC/BIT a rencontré plusieurs contraintes d'ordre organisationnel. En effet la mission constate que la durée (3ans) du projet ne permet de réaliser la masse d'activités programmées. Par exemple certaines formations n'ont pas été effectuées faute de temps. L'insuffisance de financement n'a également pas facilité la réalisation de certaines activités, notamment dans en matière de formation professionnelle et d'apprentissage. Par ailleurs l'absence de synergie entre les ONGs intervenant dans le cadre du projet IPEC, a limité les efforts de réalisation des objectifs.

Plusieurs études favorisant l'apprentissage et le partage des expériences sur le travail des enfants, ont été conduites par le projet dans les zones transfrontalières avec le Mali et/ou le Burkina Faso. Ceci est notamment le cas des enquêtes préliminaires, des enquêtes de base, l'étude INS, études sur les risques professionnels et les méthodes améliorées du travail d'orpaillage, etc.

8. Conclusions et suggestions

L'étude s'est déroulée conformément à la méthode proposée par le consultant dont le raisonnement repose sur les TDR préparée par le projet.

Le consultant a privilégié la participation des acteurs dans la collecte de l'information. Des outils de collecte ont été préparés à cet effet. Le dispositif mis en place est constitué d'une consultante en genre et d'un personnel d'appui (assistants, enquêteurs, agents de saisie).

L'enquête de terrain s'est déroulée sur un échantillon de 88 ménages d'orpailleurs abritant 169 enfants en difficultés car effectuant des travaux de creusage, de traitement du minerai, de transport d'eau, ou des activités de nourrices ou de prostitution sur les sites miniers artisanaux. Les structures enquêtées sont au nombre de 15 dont 9 ONGs, 2 associations et 4 ministères. Un questionnaire a été ouvert à la direction du projet IPEC BIT Niger. Les Préfectures de Téra et Kollo ainsi que les structures décentralisées des ministères en charge de l'éducation, la population et l'enfant, la santé ont été associées à la collecte des informations.

Au terme des investigations, la mission note que dans une large mesure, les résultats assignés au projet ont été atteints. Le système pilote de surveillance communautaire du Travail des Enfants est en place et fonctionne au niveau des deux sites concernés. Ce système repose sur un comité villageois de vigilance dont les membres sont désignés au sein de l'assemblée générale du village.

L'intervention des ONGs appuyées par le projet IPEC Mines Niger, prend en compte la politique nationale en matière de protection de l'enfant, le respect des droits de l'homme. Cette intervention participe à la préparation de l'avenir des milliers enfants qui risquaient de sombrer dans l'ignorance et la pauvreté.

Les interventions du projet ont en effet touché plus de 3.000 ménages directement ou indirectement, avec près de 2.000 enfants travaillant dans les mines dont au moins 45% de femmes. Les écoles ont été appuyées et leur capacité d'accueil améliorée. Les enfants identifiés sont appuyés à travers l'inscription à l'école (51%) la formation professionnelle (4%), les AGR (2%) et les activités de loisir (la majorité). L'intervention a permis également d'amorcer le retrait des enfants des mines d'or.

La durabilité des interventions posera problème après le projet si les ONGs et institutions partenaires ne disposent pas des moyens requis pour continuer les actions entamées.

Au terme de ce projet, plusieurs acquis ont été identifiés. Il s'agit essentiellement de l'engagement des communautés et des partenaires au développement contre le travail des enfants. Plusieurs acteurs travaillent en effet dans ce sens. Par exemple sur le site de Komabangou, au-delà du projet IPEC ce sont les ONGs Vie et Word Vision qui sont les plus en vue. Le désir populaire de respecter le droit de l'enfant à l'éducation et à la santé dans un environnement sain, l'acquisition du savoir-faire par l'enfant et la mise en place des structures villageoises de concertation et de développement sont également des acquis à mettre à l'actif du projet.

Cependant l'engouement populaire est limité par l'attrait des revenus de l'orpaillage. En effet, la rentabilité économique directe de l'orpaillage amène les orpailleurs à détourner leurs enfants de l'école au profit du travail dans les mines. Du reste, certaines difficultés telles l'absence de suivi des enfants ayant bénéficié des formations professionnelles (menuiserie, couture, fabrication de savon, tatouage) sont de nature à créer une sorte de méfiance à l'égard des interventions du projet.

Enfin il ressort des différents entretiens, les recommandations suivantes :

1. la consolidation des acquis du projet à travers le suivi des actions et la poursuite du financement des activités entamées à travers la mise en œuvre d'une seconde phase IPEC ;
2. l'orientation de l'intervention IPEC vers une approche programme comme recommandé par la Déclaration de Paris ;
3. la responsabilisation accrue des communautés de base à travers la dynamisation des associations existantes et la levée de la suspension des activités de la section AON de Komabangou ;
4. l'encadrement de tous les enfants par la création de crèches pour les plus jeunes et d'internats pour les plus grands tout en suscitant la motivation des parents ;
5. la multiplication des centres de formation et l'amélioration de leurs capacités d'accueil;
6. la mise en place d'un mécanisme d'évaluation des ménages, des écoles, des maîtres et des enfants, des commerçants d'or, fondé sur la pédagogie par objectif et l'attribution de prix de performance, source de motivation et de compétition ;
7. la satisfaction des besoins les plus pressants des ménages comme l'accès à l'eau potable, aux soins médicaux et aux revenus monétaires. Dans ce dernier cadre, des activités de rentabilisation des sites aurifères qui excluent le travail des enfants dans les mines doivent être promues ;
8. l'initiation d'actions d'accompagnement qui tiennent compte des mouvements des parents ;

Au-delà de ce qui précède, la mission recommande au Projet IPEC Mines Niger appuyé par les institutions de l'Etat et les ONGs partenaires, la préparation d'une stratégie de sortie pouvant garantir la durabilité des interventions.

Annexe 1 : Liste des documents consultés

- COBUFADE, 2002. Etude 2002 sur le travail des enfants dans l'orpaillage, Burkina Faso
- Enquête Nationale sur le Travail des Enfants (ENTE) au Niger organisé par l'INS, le BIT/IPEC SIMPOC et le Consortium USDOL (E.I);
- Enquête de base sur le travail des enfants dans l'orpaillage à Komabangou et M'Banga (Niger) par l'INS (en cours);
- L'expérience de LUTRENA (tous les deux du Burkina Faso) ni l'étude Ouest Africaine de l'UNICEF, ni les observateurs sur le terrain
- Rapports d'activités divers du Projet
- Rapports des agences sur le travail des enfants dans l'orpaillage au Niger
- Plan communal de développement, 2005 – 2008 Commune rurale de Dragol 77p
- Plan de développement communal 2009 – 2012, Commune rurale de Goteye 82p
- Plan de développement communal 2009 – 2012, Commune urbaine de Tera, 66p

Annexe 2 : Liste des personnes rencontrées

Niamey

Noms et prénoms	Structures /responsabilités	Contacts Téléphoniques
1. Dounama Abdou	• Directeur du Travail et de la Sécurité Sociale /MFPT	96 29 95 92
2. Siddo Hamadou	• Secrétaire Général du MFP/T	
3. Mahamadou Moussa	• Coordonnateur de l'ONG ALTEN	96 96 13 34
4. Boubabcar Tchamago	• Coordonnateur du PA – OPTEN	96 27 39 13
5. Katan Soumaila	• Coordonnateur du PA de l'ONG AFETEN	96 53 57 55
6. Abdou Mahaman	• Coordonnateur du PA Action-Education	96 87 35 49
7. Djibrilla Idrissa	• Coordonnateur de l'ILCTEN	96 87 03 18
8. Illiassou	• Coordonnateur de l'ONG EDDN	96 96 26 62
9. M. Adolphe	• Président de FOP Niger	

Téra

Noms et prénoms	Structures /responsabilités	Contacts Téléphoniques
1. IBRAHIM Tidjani	• Préfet du Département de Téra	96 59 80 82
2. ABDOULAYE Lamine	• Secrétaire Général de la Préfecture de Téra	
3. Seini Sama Ayouba	• DDAL/DC de Téra	96 27 64 45
4. Mme Soumana Fatima	• DDPF/PE de Téra	96 47 75 08
5. HAMIDOU Soumana	• IDAENF Téra	96278001
6. Babana Kanguéy	• Responsable des ressources humaines, Inspection de l'Education de Base de Téra	

Zone de M'Banga

Noms et prénoms	Structures /responsabilités	Contacts Téléphoniques
1. Malan Moussa	• Parent d'élèves à Kongo Moussa	
2. Yacouba Soumaila dit Zankai Baba	• Chef du Village de M'Banga, • Président de l'Association des Orpailleurs de M'Banga	96 80 21 16
3. Zakou Tawaye	• Président du Comité Villageois de développement de M'Banga,	96 53 26 18
4. Zakari Guingo dit Yaou	• Conseiller de l'Association des Orpailleurs de M'Banga, Trésorier du COGES, • Président de l'APE, • Imam de mosquée de M'Banga	96 23 32 47
5. Tchana Moumouni	• animateur de l'ONG ALTEN à M'Banga	96 34 84 28
6. Dambou Noma	• Présidente Association des Femmes, section M'Banga	96 19 15 80
7. Madame Assibi	• Présidente du Groupement féminin Lakalkaney	96 96 11 22
8. Moussa Balla	• Directeur de l'Ecole de M'Banga	96 67 09 11

Zone de Komabangou

Noms et prénoms	Structures /responsabilités	Contacts téléphoniques
1. Malan Bizo	• Agent d'alphabétisation du Centre de Souboulkougou-Komabangou	
2. Amadou Bouraima	• Commissaire de Police	96 66 07 59
3. Harouna Yacouba	• Secrétaire Général de la Mutuelle de Santé de Komabangou	96 32 47 72

Zone de Komabangou (suite)

Noms et prénoms	Structures /responsabilités	Contacts téléphoniques
4. Daouda Kabani	<ul style="list-style-type: none">• Superviseur de Collectes des données –• – CLOSTE Komabangou	96 16 80 90
5. Malan Ba'aré	<ul style="list-style-type: none">• Animateur Animas Sutura	
6. Soumana Hamidou	<ul style="list-style-type: none">• Membre du Comité Villageois des Activités• de Loisirs et d'Education Civique	96 26 75 31
7. Amina Abdourahama	<ul style="list-style-type: none">• Présidente du groupement Wafakey	
8. Hassane Boukari	<ul style="list-style-type: none">• Animateur ONG Action-Education	96 43 64 06
9. Kadi Ousseini	<ul style="list-style-type: none">• Animatrice ONG AFETEN	96 01 14 15
10. Issoufou Moctar	<ul style="list-style-type: none">• Animateur ONG OPTEN	96 70 55 51
11. Saidou Kobika	<ul style="list-style-type: none">• Directeur de l'Ecole II de Komabangou	96 26 19 81
12. Issoufou Hamidou	<ul style="list-style-type: none">• Agent d'Alphabétisation (AFETEN) et animateur Animas Sutura	96 40 40 85

BIT/IPEC Niamey

Noms et prénoms	Structures /responsabilités	Contacts Téléphoniques
1. Alexandre Soho	<ul style="list-style-type: none">• CTP Projet Mines	96 87 19 09
2. Balla S. Ibrahim	<ul style="list-style-type: none">• ANP IPEC Niger	96 96 28 67
3. Issoufou Nouri-Dini	<ul style="list-style-type: none">• CNP au Niger,	96 27 90 37
4. Mireille Vincent	<ul style="list-style-type: none">• AFC Projet Mines	96 97 60 59
5. Souna Ayouba	<ul style="list-style-type: none">• AFC Projet Mines A. O.	96 96 88 53

Mairie Namaro : le Maire de Namaro, Monsieur Mounkaila , 96 43 39 43

Annexe 3 : Planning de la prestation

Actions	Période d'exécution Juillet 2009										Personne impliquée	Localisation
	3/7	4-7/7	08/07	09-11/07	11-15/07	16-17/07	18-19/07	20/07	21/07	PM		
1. Briefing IPEC											Equipe IPEC	Niamey
2. Préparation outils et test des questionnaires											Equipe IPEC	Niamey
3. Débriefing IPEC											Equipe IPEC	Niamey
4. Rencontre agences											Resp. Agences	Niamey
5. Analyse documentaire												
6. Enquête terrain											ONG (Animateurs)	Site
7. Dépouillement											Agents de saisie	Niamey
8. Analyse et rapport											Agents d'exécution	Niamey
9. Restitution											IPEC et Agences	Niamey
10. Rédact Rap provisoire											IPEC et Agences	Niamey
11. Rapport final											IPEC et Agences	Niamey

Annexe 4 : TDR de l'étude



BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL
Programme International pour l'Abolition du Travail des Enfants (IPEC)

Projets BIT/IPEC Mines (Afrique de l'Ouest)- RAF/05/54/USA

**Elaboration de document de capitalisation des expériences
sur le travail des enfants
Dans l'orpaillage au Niger**

JUILLET 2009

TERMES DE REFERENCE

I. Contexte et justification

Au Burkina Faso et au Niger, le travail des enfants (garçons et filles) dans l'orpaillage traditionnel est une pratique relativement nouvelle, favorisée depuis quelques années par la sécheresse et le manque d'alternatives pour de nombreuses familles des régions rurales. Ce phénomène évolue rapidement et se déroule dans des zones reculées et de façon saisonnière. Peu d'informations ou de statistiques précises sur le nombre de mineurs, les sites ou la production sont disponibles actuellement dans ces pays de la sous-région ouest africaine.

De nombreux enfants sont sollicités pour le transport et le traitement du minerai, les corvées d'eau et la surveillance des bébés sur les sites. Certains enfants sont employés dans le creusage des puits. Les risques sanitaires sont grands pour ces enfants qui sont affectés pendant plusieurs heures par jour au pillage et au lavage du minerai. Au nombre des risques physiques et contraintes auxquels les enfants sont exposés sur les sites miniers, notamment sur les petites exploitations minières traditionnelles, l'on note les chutes, les affections pulmonaires et la silicose dues aux fines poussières et à la manipulation des substances toxiques, les risques de surdit  par le bruit permanent du pilon ou du marteau, la fatigue et les efforts intenses pour  craser et broyer le minerai, les risques de blessures par les  clats de pierre dans les yeux ou celles provoqu es par la manipulation des outils et machines dangereuses, les affections oculaires et dermatologiques diverses, et l'exploitation sexuelle.

Afin d'aider    radiquer le travail des enfants en g n ral dans la sous-r gion et dans les mines traditionnelles et les carri res artisanales en particulier, le BIT/IPEC a sign  un M morandum d'Entente avec les Gouvernements des trois pays (au Niger en mars 2000, accord renouvel  en 2004 ; au Burkina Faso en f vrier 1999, accord renouvel  en f vrier 2005).

La signature et le suivi de ces accords, l'adoption de plans nationaux et la mise en place de structures nationales de coordination de la lutte contre le travail des enfants et ses pires formes confirment l'engagement de ces pays   combattre le travail des enfants. Ces diff rentes mesures font suite   la ratification par ces trois pays de la Convention No 138 de l'OIT relative   l' ge minimum d'acc s   l'emploi et de la Convention No 182 de l'OIT sur les pires formes de travail des enfants.

Si l'application des deux Conventions de mani re g n rale et dans le secteur des mines traditionnelles en particulier, constitue une pr occupation majeure des gouvernements de ces pays, elle est toutefois rendue ardue par, entre autres, l'insuffisance de donn es substantielles et fiables signal e ci-dessus, donn es devant permettre une meilleure compr hension de la situation du travail des enfants et une intervention appropri e en faveur des groupes cibles.

En g n ral, les activit s sont plus importantes pendant la saison s che (Au Niger, d'Octobre   Juin, au Burkina Faso de Novembre   Mai). Elles sont limit es en saison des pluies,   cause de l'implication de nombreux orpailleurs dans les travaux agricoles, des difficult s de vidange de mines, des dangers de l'arriv e des eaux et des effondrements caus s par la pluie.

Cependant, sur certains sites d'orpaillage, les travaux d'orpaillage se d roulent continuellement pendant toute l'ann e, malgr  les mesures officielles d'arr t de l'exploitation artisanale de l'or.

Au cours des derni res ann es, le Projet « Pr vention et  limination du travail des enfants dans l'orpaillage en Afrique de l'Ouest – BIT/IPEC Mines » s'est attel , en ex cution de ses missions,   :

- r duire la vuln rabilit  des enfants et des jeunes des zones focales en moins les exposant   une exploitation par le travail ;
- renforcer la s curit   conomique et la stabilit  des familles des zones focales;
- renforcer la coh sion communautaire dans les zones focales par l'organisation des mineurs en coop ratives et autres;
- amener les politiques et les structures nationales des pays d'intervention   soutenir les actions engag es localement ;
-  laborer et r pliquer un mod le r aliste pour l' limination de mani re durable du travail des enfants dans les mines.

Au terme de la période de mise en œuvre du Projet et afin de fournir une base d'informations utiles à la réplication dans le futur des actions menées, le besoin de la documenter des expériences, les bonnes pratiques, les leçons apprises, les perspectives et les facteurs de durabilité du Projet dans ses divers domaines d'intervention s'impose.

II. Objectifs de l'étude

Cette consultation vise à contribuer à une meilleure connaissance du travail des enfants dans l'orpaillage par la documentation et la capitalisation des résultats et expériences, des leçons apprises et bonnes pratiques du Projet au Burkina Faso et au Niger.

Il s'agira plus spécifiquement de :

- examiner les expériences menées, le niveau d'exécution des activités, les stratégies mises en œuvre, les contraintes de leur réalisation, les meilleures pratiques;
- analyser les performances institutionnelles et techniques des agences d'exécution en lien avec le transfert des compétences et leurs capacités à soutenir ou à faire soutenir durablement les modèles d'intervention expérimentés par le projet ;
- proposer des axes des futures interventions contre le travail des enfants dans l'orpaillage dans la sous-région.

III. Résultats attendus

Au terme de l'étude :

- les méthodes d'approche et stratégies de mise en œuvre du Projet et des composantes sont connues ;
- le niveau de réalisation des activités du Projet et des composantes est précisé ;
- les acquis actuels du Projet sont présentés ;
- les perspectives et les éléments de durabilité du Projet sont relevés.

IV. Méthodologie

A partir de l'examen du document du projet et des rapports techniques d'avancement, le consultant proposera un guide d'entretien dialogue avec les partenaires clés du Projet. Ces partenaires livreront ainsi leurs expériences et des histoires vécues tout au long de la mise en œuvre du Projet.

Les principales étapes de cette consultation sont les suivantes:

- des séances de briefing avec l'équipe du Projet sur les attentes mutuelles ;
- une revue documentaire (documents de base du Projet - PRODOC, plans de travail, plan de suivi du Projet -, rapports techniques d'avancement élaborés par le Projet et les agences d'exécution rapports d'atelier et de formation, rapports de missions, études et travaux de recherche, etc.) ;
- l'examen de la méthodologie d'approche et des stratégies d'intervention du Projet ;
- l'élaboration et le pré test du guide d'entretien et d'autres outils de collecte de données
- l'administration du guide d'entretien et la collecte des autres informations et données auprès des groupes cibles
- la rédaction du rapport provisoire et du rapport final ;
- la restitution des résultats de l'étude

V. Groupes cibles

L'étude portera sur les groupes cibles suivants:

- L'équipe du Projet au Burkina Faso et au Niger ;
- Les structures nationales de coordination de la lutte contre le travail des enfants au Burkina Faso et au Niger ;
- Les agences d'exécution, les Organisations de travailleurs et d'employeurs, les services techniques de l'administration partenaires ;
- Les autres partenaires nationaux et internationaux, publics ou privés impliqués dans la lutte contre le travail des enfants dans les zones du projet au Burkina Faso et au Niger ;

- les communautés des zones du Projet au Burkina Faso et au Niger ;
- les parents orpailleurs des enfants et de ceux à risque ;
- les employeurs des enfants orpailleurs et ceux à risque ;
- les enfants orpailleurs et ceux à risque âgés de 5 à 17 ans

VI. Consultant

Un consultant sera sollicité pour la conduite de cette étude. Celui-ci justifiera des qualifications suivantes :

- Un diplôme postuniversitaire en sciences sociales, d'ingénieur statisticien économiste ou dans un domaine connexe ;
- une expertise sur la lutte contre le travail et la traite des enfants ;
- compétences en matière de rédaction de document de capitalisation, de formation et de communication.

VII. Durée

Les prestations se dérouleront sur une période de 20 jours et porteront sur :

- la préparation du cahier de mission;
- l'exécution des missions de terrain dans les pays cibles;
- le traitement des informations et données et l'analyse des résultats ;
- la rédaction du rapport provisoire et du rapport final de l'étude.

VIII. Présentation et validation du Rapport de l'étude

Le rapport de l'étude s'inspirera du plan indicatif suivant :

- Résumé exécutif ;
- Contexte et justification de la consultation ;
- Objectifs et méthodologie utilisée dans l'exercice de documentation des expériences ;
- Description du Projet , de ses composantes, des raisons de sa création, ses arrangements institutionnels, la chronologie des événements majeurs ayant marqué son exécution dans chacun des pays ;
- Etudes et autres travaux de recherche réalisés au cours de la mise en œuvre du Projet ;
- Les contraintes de la mise en œuvre du Projet ;
- Les réalisations et les leçons apprises, le renforcement des capacités et le transfert des compétences, les perspectives de durabilité ;
- Les bonnes pratiques au regard des analyses des composantes du Projet par les partenaires et de l'équipe de gestion du projet ;
- Les problématiques découlant de l'exercice de documentation des expériences et de la mise en œuvre du Projet ;
- Suggestions et recommandations
- Annexes

IX. Calendrier de l'étude et plan de travail

L'étude sera réalisée en Juin 2009 et un plan de travail assorti d'un chronogramme des activités envisagées sera soumis au BIT/IPEC une semaine après la signature du contrat par le consultant. Le rapport provisoire sera soumis en fin Juin 2009 et le rapport final en mi-juillet 2009.